

República Democrática  de S. Tomé e Príncipe
Ministério dos Recursos Naturais e Ambiente

Direcção Geral do Ambiente
(Unidade-Disciplina-Trabalho)

**RAPPORT ACTUALISÉ DU PROFIL NATIONAL SUR LA
GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES**

Juillet 2008

REMERCIEMENT

Le projet «Actualisation d'un Profil national sur la gestion des produits chimiques, Elaboration d'une évaluation des capacités nationales pour SAICM et Organisation d'un atelier de définition des priorités nationales » à Sao Tomé a été réalisé avec l'assistance technique de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le soutien financier du Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM).

Le Gouvernement de Sao Tomé et Principe remercie très sincèrement à l'UNITAR et le SAICM, pour la collaboration que ont donné pour l'actualisation du Profil Chimique National



unitar

United Nations Institute for Training and Research

PREFACE

La dégradation environnementale et la dégradation provoquée par la pollution à cause de l'utilisation des produits chimiques sur la nature constituent une préoccupation de la communauté internationale de façon générale et en particulier des pays en voie de développement.

S. Tomé et Príncipe, c'est un petit pays insulaire, très vulnérable, fragile et sensible, est toujours considéré comme un pays importateur de produits chimiques utilisés fondamentalement dans le secteur de l'agriculture et de la santé.

Les plus grandes contraintes relatives à la gestion des produits chimiques s'accroissent dans le processus de choix des produits qui soient les moins toxiques et les plus efficaces.

Les composantes liées au stockage, au transport, à la distribution, à l'utilisation, à la manipulation et à l'élimination des restes des emballages et des stocks périmés font aussi partie des principaux problèmes rencontrés dans la gestion nationale de produits chimiques.

Conscients de nos jours, que ces produits portent nuisance à l'environnement, les autorités nationales ont décidé d'unir leurs efforts aux efforts de la communauté internationale, en vue de chercher une stratégie appropriée de façon à minimiser leurs nuisances sur la nature et l'environnement en général.

Avec l'actualisation du profil chimique, nous espérons établir et mettre en œuvre un plan d'action prioritaire, avec la collaboration de la communauté internationale qui permettra une gestion durable des produits chimiques dans le pays et contribuer à un environnement sain.

J'aimerais, avant de terminer, remercier très sincèrement l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche – l'UNITAR qui a aidé Sao Tomé et Príncipe à élaborer et actualiser le profil national sur les produits chimiques.

Le Ministre

Agostinho da Silveira Rita

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
I. INFORMATIONS SUR LE PAYS	14
1.1. Contexte physique et démographique.....	14
1.1.1. Situation Physico géographique.....	14
1.1.2. Aspects Démographiques.....	15
1.2. Structure Politique et Géographique du Pays	20
1.3. Secteur Industriel et Agricole	22
1.4. Emploi Industriel par Secteurs Économiques	25
1.5. La Situation des Produits Chimiques Après le 1 ^{er} Profil National	27
II . PRODUCTION, IMPORTATION, EXPORTATION ET UTILISATION DES SUBSTANCES CHIMIQUES	29
2.1. Importation de Substances Chimiques.....	29
2.2. Production et Commercialisation de Substances Chimiques.....	33
2.3. Utilisation de Substances Chimiques par Catégorie	33
2.3.1. Pesticides et Engrais Agricoles.....	33
2.3.2. Substances Chimiques Importées pour la Santé Publique	34
2.3.3. D'autres Substances Chimiques Importées	35
2.4. Gestion des Déchets Solides	36
2.4.1. Point de situation de la Gestion des Déchets Solides	36
2.4.1.1. Déchets Solides Urbains	36
2.4.1.2. Caractéristique des Déchets Solides Urbains.....	37
2.4.1.3. Défis	38
2.4.1.4. Actions Prioritaires	38
2.4.2. Gestion des Déchets Biomédicaux.....	38
2.4.2.1. Cadre Juridique et Institutionnel.....	39
2.4.2.2. Situation de la Gestion des Déchets Biomédicaux	39
2.4.2.3. Défis	40
2.4.2.4. Actions Prioritaires	40
2.4.3. Salubrité du Milieu	40
2.4.3.1. Objectif Général.....	40
2.4.3.2. Objectif Général 1.- Améliorer la Gestion des Déchets biomédicaux dans toutes les structures de santé de Sao Tomé et Principe.....	41
2.4.3.3. Objectif Général 4.- Renforcer le Cadre Institutionnel, législatif et réglementaire.....	41
III. PREOCCUPATIONS PRIORITAIRES LIEES A LA PRODUCTION, A L'IMPORTATION, A L'EXPORTATION ET A L'UTILISATION DE SUBSTANCES CHIMIQUES	42
3.1. Accidents relatifs à l'Importation, à la Commercialisation et à l'Utilisation	42
3.2. D'autres accidents relatifs à la commercialisation et à l'utilisation.....	42
3.3. Accidents relatifs à l'Utilisation de Substances Chimiques	43
3.4. Conclusions et Recommandations	46
3.4.1. Conclusions.....	46
3.4.2. Recommandations.....	46

IV. INSTRUMENTS LÉGAUX ET MÉCANISMES NON RÉGLEMENTAIRES POUR LA GESTION DE SUBSTANCES CHIMIQUES	47
4.1. Législation Nationale en Matière Environnementale	47
4.1.1. Bref définition du Cadre Législatif existant en matière environnementale et qui possèdent des fragments qui abordent les substances chimiques	47
4.1.2. Législation approuvée et pas encore publiée	49
4.2. Instruments juridiques légaux nationaux qui prennent en compte la Gestion des substances Chimiques	49
4.3. Description synthétique des Instruments clés légaux dans la gestion des substances chimiques	51
4.4. Législations existantes par catégorie d'utilisation y compris les diverses étapes depuis la production/importation jusqu'à la mise à disposition	51
4.5. Bref description des procédures clés pour le contrôle de produits chimiques	52
4.6. Mécanismes non réglementés pour la gestion des produits chimiques.....	53
4.7. Commentaires/analyse	53
4.8. Intégration de la gestion des produits chimiques au programme national de développement.....	54
4.8.1. Objectifs du Millénaire pour le Développement - OMD	54
4.8.2. Gestion des Produits Chimiques et son rapport avec la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté et avec les Objectifs du Millénaire.....	55
4.8.3. Contribution de la Gestion Appropriée des Produits Chimiques à la Réduction de la Pauvreté.....	56
V. MINISTÈRES, AGENCES ET AUTRES INSTITUTIONS NATIONALES QUI UTILISENT LES SUBSTANCES CHIMIQUES	57
5.1. Responsabilités des Différents Ministères, Agences et autres Institutions.....	57
5.2. Description Des Autorités Et Mandats Ministériels	60
5.2. Description Des Autorités Et Mandats Ministériels	60
5.3. Ressources disponibles pour les activités de manipulation de substance Chimique	64
5.4. Commentaire/Analyse.....	64
VI. ACTIVITÉS PERTINENTES DE L'INDUSTRIE, DES GROUPES D'INTÉRÊT PUBLIC ET DU SECTEUR DE LA RECHERCHE	66
6.1. Description des organisations/programmes	66
6.1.1. Les organisations non gouvernementales	66
6.1.2. Organisations et Entités Industrielles.....	67
6.1.3. Institutions de recherche, laboratoires	69
6.2. Résumé des capacités disponibles exceptées celles du gouvernement.....	70
6.3. Commentaires et analyse	71
VII. COMMISSIONS INTERMINISTÉRIELLES ET MÉCANISMES DE COORDINATION.....	72
7.1. Mécanismes proposés et leurs descriptions	72
7.1.1. Commission de Gestion des Substances Chimiques.....	74
7.1.2. Activités d'inspection de la manipulation des substances chimiques	74
7.1.3. Activités de contrôle d'importation et de distribution.....	74
7.1.4. Activités d'Informations, de sensibilisation, de vulgarisation et de formation	74
7.1.5. Secteur de la recherche	75
7.2. Commentaires et analyses.....	75
VIII. ACCÈS ET UTILISATION D'INFORMATIONS	76
8.1. Disponibilité d'Informations pour la Gestion de Substances Chimiques.....	76
8.2. Localisation d'informations nationales	77

8.3. Procédures pour obtenir des informations Nationales/Lieux	79
8.4. Disponibilité de Publications Internationales	79
8.5. Système National d'échange d'informations	81
8.6. Commentaires/Analyses	81
IX. INFRASTRUCTURE TECHNIQUE	82
9.1. Structures Existantes	82
9.2. Vision Générale des Systèmes Gouvernementaux d'Informations et capacité informatique	83
9.3. Vision Générale des programmes techniques de Formation.....	84
9.4. Commentaires /Analyses	85
X. LIENS INTERNATIONAUX	86
10.1. Objectif	86
10.2. Conventions Internationales dont le pays est Partie signataire	86
10.2.1. Conventions dont le pays doit faire partie dans le contexte de la gestion des substances chimiques	87
10.2.2. Quelques Conventions de l'OIT	88
10.3. Participation à des projets Importants d'Assistance Technique	92
10.4. Commentaires et Analyse	92
XI. SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS ET DU PUBLIC	94
11.1. Disponibilité d'informations sur la gestion de substances chimiques.....	94
XII. RESSOURCES NÉCESSAIRES ET DISPONIBLES POUR LA GESTION DES SUBSTANCES CHIMIQUES	96
12.1. Ressources Disponibles et Nécessaires dans les Ministères/Institutions du Gouvernement	97
12.2. Ressources nécessaires pour que le gouvernement respecte les engagements liés à la Gestion des substances chimiques	99
12.3. Commentaires/Diagnostic.....	101
RECOMMANDATIONS.....	103
BIBLIOGRAPHIE.....	104

INTRODUCTION

En 1992, la **CNUCED** a réalisé à Rio de Janeiro/Brésil, le *Sommet de la Terre* où plusieurs Chefs d'États et de Gouvernements des pays membres de l'ONU présents ont adopté le Programme nommé "**ACTION 21** " ou « **RAPPORT de RIO** », créant ainsi un cadre pour l'action systématique et commune exigée afin d'effectuer la transition pour un développement durable.

Le processus de la **CNUMAD** a inclus la mise en place d'un comité préparatoire ouvert aux pays membres des Nations Unies. En ce qui concerne les substances chimiques le Comité a proposé les domaines de travail suivants :

- a) *Élargissement et accélération de l'évaluation internationale des risques chimiques;*
- b) *Harmonisation du classement et de l'étiquetage des produits chimiques;*
- c) *Échange d'informations sur les produits chimiques toxiques et leurs risques;*
- d) *Mise en œuvre de programmes de réduction de risques;*
- e) *Renforcement des moyens et des capacités dont chaque pays dispose pour gérer les produits chimiques;*
- f) *Prévention du trafic international illicite de produits toxiques et dangereux.*

Dans le but de faire un pas décisif vers le renforcement de la Coopération Internationale, 114 pays, sous l'égide du Gouvernement Suédois, ont participé, en 1994, à la « **CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE** », où a été créé le « **FORUM INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE-IFCS** », celui-ci étant, un mécanisme destiné à intensifier la coopération entre les Gouvernements et les parties intéressées dans le renforcement de la sécurité chimique, dans le respect du Chapitre 19 de l'« **ACTION 21** ».

La création de ce mécanisme a été proposée par la **Conférence de Rio** et les activités décrites au Chapitre 19, le Forum, cherchera un consensus entre les gouvernements dans l'élaboration des stratégies pour l'application du Programme complexe de l'amélioration de la gestion rationnelle des substances chimiques.

Ce mécanisme soutiendra les pays dans le combat des risques chimiques à travers des mesures législatives et autres moyens de prévention.

Objectifs Nationaux et Avantages Anticipés de la Mise à jour du Profil National

São Tomé et Príncipe, a présenté son Premier Profil Chimique National en 2005. Ce Premier Profil Chimique avait pour objet de faire l'évaluation des risques associés aux innombrables substances chimiques existantes dans le Pays, dont la gestion permet que, quel que soit le contexte où elles soient utilisées, celle-ci ne constituent pas un risque accru pour l'intégrité physique, pour la santé des travailleurs et pour le public en général, ainsi que d'endommager les biens matériels et l'environnement.

En juillet 2007 le Gouvernement santoméen a signé un protocole avec l'UNITAR qui a consisté à mettre à jour le profil chimique national, à élaborer l'évaluation nationale des capacités SAICM et à organiser un atelier pour définir les priorités nationales pour la SAICM.

La mise à jour du profil chimique national, a permis de faire à nouveau une enquête sur les substances chimiques qui sont entrées dans le pays, de vérifier les normes de sécurité et de proposer des mesures d'accompagnement qui puissent éviter les dégâts sur l'environnement, ainsi que sur la santé de la population.

Dans le processus de mise à jour on a pu constater que beaucoup des substances chimiques qui entrent dans le pays sont identifiées et ne sont même pas évaluées.

La mise à jour du **PROFIL NATIONAL** a permis de :

- a) *Faire la mise à jour de l'Inventaire des produits chimiques obsolètes (y compris des pesticides) au niveau national;*
- b) *Analyser et mettre à jour le plan des nécessités prioritaires pour évaluer les capacités nationales de gestion des produits chimiques;*
- c) *Mettre à jour les nécessités dans le secteur de Formation des cadres nationaux pour surveiller l'applicabilité de la législation sur les produits chimiques;*
- d) *Analyser des mécanismes en vue du Renforcement de la capacité des structures de coordination pour la législation et l'élaboration des fiches techniques de prévention ainsi que l'étiquetage et le classement des produits chimiques;*
- e) *Créer un mécanisme en vue de l'homologation des produits chimiques importés;*
- f) *Mettre à jour des mécanismes en vue de la création d'une base informatisée de données sur les produits chimiques;*

La mise à jour du PROFIL NATIONAL, a compris les produits suivants :

- *Produits chimiques agricoles (Pesticides, engrais et fertilisants)*
- *Produits chimiques en usage dans la Santé Publique et dans les produits de consommation ;*
- *Produits chimiques en usage dans les processus industriels ;*
- *Produits pétrochimiques (y compris les produits raffinés) ;*
- *Produits chimiques de nettoyage, peintures et solvants.*

La Mise à jour du profil national

Compte tenu des difficultés que le pays traverse, les autorités nationales considèrent que la bonne gestion des produits chimiques exige un contrôle efficace et fiable des informations d'ordre scientifique, technique, économique et juridique.

Pour la mise à jour du profil, une équipe multisectorielle a été créée, formée par des représentants de divers secteurs de la vie locale, notamment, l'agriculture, l'industrie, la santé, l'énergie, les finances, les transports, les ports, les statistiques et les autorités locales.

Une réunion de planification a été organisée avec les représentants des divers partenaires nationaux liés aux produits chimiques. En vue de sensibiliser la population en général et en particulier les partenaires les plus directement liés aux substances chimiques, des programmes de sensibilisation ont été menés dans les radios, journaux et télévision.

La Réunion de Planification Nationale a servi à sensibiliser les partenaires, à expliquer aux participants les objectifs, les avantages et les bénéfices du projet en question et à sélectionner l'équipe de coordination nationale et le Coordinateur National.

Dans cette réunion il a été déterminé que l'équipe de coordination nationale sera responsable de la collecte d'informations en vue de mettre à jour le Profil National. À cet effet, a été élaboré le terme de référence qui a rendu possible la collecte basée sur une méthodologie définie et approuvée par l'équipe et un chronogramme d'activités a aussi été défini.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La République Démocratique de São Tomé et Príncipe est toujours considéré comme un pays importateur de produits chimiques utilisés fondamentalement dans le secteur de l'agriculture et de la santé. Les plus grandes contraintes relatifs à la gestion des produits chimiques s'accroissent dans le processus de choix des produits qui soient les moins toxiques et les plus efficaces.

Les composantes liées au stockage, au transport, à la distribution, à l'utilisation, à la manipulation et à l'élimination des restes des emballages et des stocks périmés font aussi partie des principaux problèmes rencontrés dans la gestion nationale de produits chimiques.

Le manque d'une législation spécifique pour le secteur constitue aussi l'une des grandes contraintes pour la gestion appropriée de ces substances. Pour diminuer ces contraintes il faut que tous les secteurs et les agences impliquées disposent d'instruments juridiques, de moyens humains et des infrastructures nécessaires pour permettre une gestion sans risque.

D'autres problèmes qui affectent la gestion rationnelle des produits chimiques au niveau national sont liés à l'insuffisance ou au manque de moyens de contrôle dans le processus d'importation de certains produits chimiques, ce qui donne lieu à des importations illicites. Dans ce cas, on remarque le secteur informel avec la vente illégale de médicaments, de raticides et d'autres produits chimiques.

Les problèmes liés au stockage, à la manipulation et à l'élimination des emballages, peuvent causer des problèmes environnementaux et de santé pour la population, de ce fait, constituent des risques de pollution de l'air, des sols et des nappes phréatiques, d'empoisonnement par une mauvaise manipulation ou par manque de connaissance concernant les produits utilisés.

Lors de la distribution des produits chimiques, les problèmes sont toujours liés à l'inefficacité du contrôle de la qualité de ces produits mis sur le marché et au manque d'informations et de sensibilisation des distributeurs sur les risques liés à leur gestion.

En ce qui concerne l'utilisation, les plus grands problèmes sont aperçus dans les populations rurales, qui, dans leurs activités quotidiennes sont appelées à manipuler les médicaments et autres pesticides pour se protéger de certaines maladies et de certains vecteurs de maladies et les Phytopharmaceutiques dans l'agriculture.

La gestion de stocks périmés de produits chimiques, ainsi que leur élimination de manière appropriée sans créer des problèmes aussi bien pour l'environnement que pour la santé publique, constitue un des grands défis pour les autorités nationales.

Une partie des produits chimiques périmés (DDT et malanthion), utilisés pour combattre le paludisme, sont encore stockée dans le pays, faute de moyens appropriés pour leur éliminations dont le pays ne dispose pas pour le moment.

Le stockage desdits produits chimiques périmés, interdits ou détériorés dans les dépôts en attente d'élimination, aggrave les problèmes de menace de pollution de l'environnement et sur la santé de la population.

Instruments Juridiques et Mécanismes Réglementés pour la Gestion des Produits Chimiques

Le pays n'est pas encore doté d'instruments légaux et réglementaires qui garantissent une gestion rationnelle et durable des produits chimiques.

Dans ce contexte, il est urgent d'élaborer et d'adopter différents instruments législatifs et réglementaires pour une meilleure gestion des produits chimiques.

Deux propositions de lois existent, notamment :

- la Loi sur l'Importation, la Commercialisation, et l'Utilisation de Produits Toxiques et Dangereux.
- le Décret Réglementaire pour l'Exécution de la Stratégie Nationale de Traitement Anti - Paludéen.

Programmes Gouvernementaux et Intergouvernementaux de Gestion de Produits Chimiques

Le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement est l'institution chargée de l'application de la politique nationale de l'environnement et de la coordination des actions environnementales au niveau national. Dans ce contexte, il intervient en application des différentes Conventions et Protocoles Internationaux, dont le pays est signataire, qui traitent de la problématique de produits chimiques, tels que la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'Ozone, et la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants ainsi que d'autres conventions et protocoles qui sont liés à la sécurité chimique.

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dirige une grande étendue de programmes de gestion de ressources naturelles où sont utilisés les produits phytopharmaceutiques qui doivent obéir à des normes nationales et internationales.

Le Ministère du Travail à travers le programme de développement d'une politique nationale cohérente de santé et de sécurité de travail doit contribuer à la gestion des produits chimiques dans l'environnement ouvrier.

Il doit Donc élaborer des projets et des dispositions réglementaires pour éviter ou réduire les accidents de travail et les maladies professionnels, liées à la gestion des produits chimiques dans l'environnement ouvrier.

Le Ministère du Commerce est responsable de l'organisation, du contrôle et du développement des activités du commerce intérieur et extérieur des produits chimiques.

Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération est chargé des relations internationales. Il assure la continuation de la procédure de ratification des accords et traités en matière de produits chimiques.

Dans ce contexte, il devient nécessaire de mettre en œuvre un programme qui puisse prendre en compte les caractéristiques multisectorielles et multidisciplinaires du problème. À cet effet, est proposée la création de la Commission de Gestion de Substances Chimiques, formée par des représentants des divers secteurs liés à cette problématique et qui aura les responsabilités suivantes :

- Capitaliser des informations provenant des organisations et des institutions internationales, régionales et nationales liées aux substances Chimiques;
- Élaborer des législations et d'autres documents juridiques liés à cette problématique et les présenter au gouvernement ou à qui de droit pour son approbation et publication. Pour cela la commission peut solliciter des consultants.
- Mettre en place l'homologation et l'interdiction stricte de l'utilisation des produits.
- Prendre des décisions concernant la procédure d'importation de substances chimiques. La Commission doit émettre un certificat d'autorisation pour importation.
- Exercer les activités d'inspection.

La Commission devra aussi réaliser des activités d'inspection de manipulation de substances chimiques. L'inspection devra couvrir toute la classe des substances chimiques, notamment, les pesticides utilisés dans l'agriculture, dans la santé et d'utilisation publique; engrais ; substances industrielles utilisées dans des établissements manufacturiers et de traitements ; pétrolifères et autres.

Celle-ci devra veiller au respect de la loi. Il convient aux inspecteurs de surveiller toutes les étapes de la gestion, dès l'importation ou la fabrication jusqu'à l'application ou l'utilisation. La punition des contrevenants prévue par la loi est de la responsabilité de cette commission.

La Commission devra contrôler, en veillant au respect de la loi, toute la procédure d'importation de substances chimiques, créer un service d'homologation de ces substances et contrôler aussi toute la procédure liée à la distribution et à la commercialisation.

Les activités d'informations, de sensibilisation, de vulgarisation et de formation, considérées essentielles pour la gestion rationnelle des substances chimiques dans le pays, devront être faites par la commission avec l'aide des ONG et des secteurs privés nationaux.

Celles-ci devront être faite en partenariat avec les agences de la communication sociale, notamment les radios, la télévision et les journaux et utiliser aussi des matériels de support, comme les brochures, les fiches techniques et autres matériels.

Secteur de Recherche

La création du secteur de recherche de substances chimiques, sera de la responsabilité de l'État santoméen, et aura les responsabilités suivantes :

1. Étudier/confirmer la composition chimique des substances et leurs pourcentages
2. Réaliser des essais des doses conseillées par le pays d'origine, à São Tomé

3. Expérimenter des manières d'application plus rentables et efficaces

Base de Données et Capacités Techniques pour la Gestion des Produits Chimiques.

La gestion des informations concernant les produits chimiques à São Tomé et Príncipe n'est pas encore structurée. Dans ce contexte, il faudrait créer une base de données au niveau des différents secteurs qui manipulent les substances chimiques, ainsi qu'un mécanisme d'échange d'informations entre les différents secteurs et entre ces derniers et les institutions internationales qui travaillent dans ce secteur.

Dans ce sens, les secteurs suivants ont été identifiés :

Créer dans le Ministère de l'Agriculture une base de données sur les produits phytopharmaceutiques homologués à São Tomé et Príncipe.

Inciter le Ministère de la Santé à créer une base de données sur les médicaments importés, et les insecticides utilisés pour combattre le paludisme.

Au niveau du Ministère du Travail, il est important d'installer un réseau d'informations sur la santé et la sécurité dans le milieu du travail.

Au niveau du Ministère de l'Environnement il faudrait créer, sur la base des conventions internationales correspondantes, un mécanisme de coordination des différentes bases de données sur les substances chimiques

Malgré ces absences, on recommande la création d'un site de sécurité chimique qui aidera à la diffusion d'informations dans ce contexte.

A São Tomé et Príncipe il existe des capacités techniques au niveau des différents secteurs, et au sein de la société civile organisée, qui peuvent être impliqués dans le processus de gestion des produits chimiques. Néanmoins, il faudrait qu'il y ait un renforcement des capacités afin d'accompagner la stratégie internationale dans la gestion des produits chimiques.

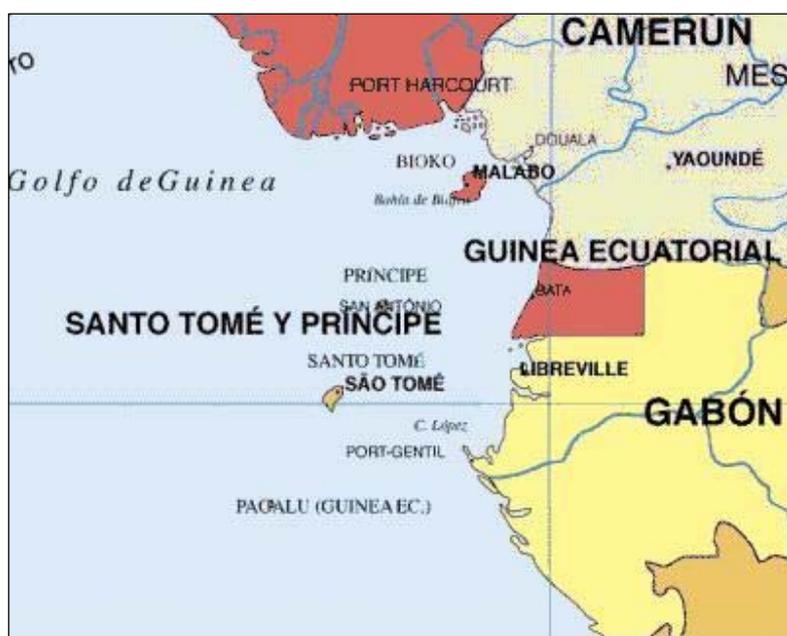
I. INFORMATIONS SUR LE PAYS

1.1. Contexte physique et démographique

1.1.1. Situation Physico géographique

São Tomé et Príncipe est un archipel constitué de deux îles et de plusieurs îlots adjacents, situé à l'ouest de la côte africaine, dans le Golfe de Guinée. L'archipel s'étend sur une surface totale de 1001 km². L'île de São Tomé et ses îlots s'étendent sur 859 km² et l'île de Príncipe et ses îlots sur 142 km².

Les îles sont distantes d'environ 300 km de la côte occidentale de l'Afrique et sont situées entre les parallèles 1° 45' nord et 0° 25' sud et les méridiens 6° 26' est et 7° 30' ouest.



Ce sont des îles d'origine volcanique, avec un relief très accidenté, dont les points les plus hauts sont le Pico de São Tomé (2024 m), à São Tomé et le Pico de Príncipe (948m), à Príncipe.

Le climat est tropical humide, caractérisé par l'existence de deux saisons. La saison chaude correspond à la saison des pluies avec une durée d'environ neuf mois, tandis que la Gravana est la saison sèche, d'une durée d'environ trois mois. Il existe, néanmoins, une saison intermédiaire appelé « *Gravanito* » qui a lieu transitoirement, caractérisée par

une diminution des précipitations et une hausse de la température moyenne de l'air.

Vu les caractéristiques du relief, il existe plusieurs microclimats. Les zones les plus élevées ont de grandes précipitations (7.000 mm par an), tandis que les zones basses (Nord et Nord-est) enregistrent des précipitations plus faibles (environ 1.000 mm par an).

La température annuelle est, d'une manière générale, au alentour des 26°C. Dans les régions côtières elle est d'environ 27°C et de 21°C dans les zones montagneuses.

L'humidité de l'air est très élevée, pouvant atteindre, en haute altitude (Lagoa Amélia par exemple) une moyenne de 92% presque durant toute l'année. En basse altitude elle est moins élevée variant entre les 70 et 80% durant l'année.

1.1.2. Aspects Démographiques

A) Population

La population totale à São Tomé et Príncipe est de 137.599 habitants (Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001 - RGPH). Pour l'année 2007 les projections indiquent 154.875 habitants, tandis que l'année 2011 le nombre d'habitant pourra atteindre 166.728.

Plus de 60% de la population est concentrée dans un rayon de 10 km de la capitale couvrant en partie deux des sept districts administratifs du pays, qui représentent seulement 13,8% du territoire national. Il s'agit des Districts d'Agua Grande et de Me-Zóchi, où sont situées les villes de São Tomé, la capitale et la ville de Trindade.

Le taux de croissance moyenne annuelle de la population est de 1,6% par an. La densité démographique de São Tomé et Príncipe est de 155 habitants par km², estimations de 2007. Néanmoins, on observe un taux plus élevé dans certaines localités (3.000 hab. /Km² dans le nord et nord-est de São Tomé) - et très réduit dans d'autres (20 hab/Km² dans le Sud-sud-est de São Tomé et à l'île de Príncipe), résultat de l'exode rural. Par conséquent la capitale enregistre la densité de la population la plus élevée avec 3.486 habitants au km² alors que le District de Caué, qui occupe 26,7% de la surface du pays, a une densité de l'ordre de 24 habitants au km².

B) Langues Nationales

Parlée à l'île de São Tomé :

Le Forro « *Lungua San Tomé* » (Langue de São Tomé) est le créole utilisé par l'ensemble de la population majoritaire de cette île, les forros.

L'Angolar « *Lungua n'golá* » (langue des Angolares est le dialecte parlé par des Angolares).

Parlée dans l'île de Príncipe:

Lunguiê - Langue de l'île de Príncipe, dont le substrat est la langue portugaise, surtout dans le domaine lexical.

Tableau 1. Données territoriales et sur la population estimées pour l'année 2007

Source : Institut National de Statistiques

Divisão administrativa	Superfície em km ²	Densidade da população (hab/km ²)
Total do País	1.001,0	154,7
Ilha de S.Tomé	859,0	172,3
Água-Grande	16,5	3.485,7
Mé-Zóchi	122,0	323,1
Cantagalo	119,0	125,8
Caué	267,0	24,2
Lembá	229,5	52,2
Lobata	105,0	168,0
Ilha do Príncipe	142,0	48,5
Reg. Aut. do Príncipe	142,0	48,5

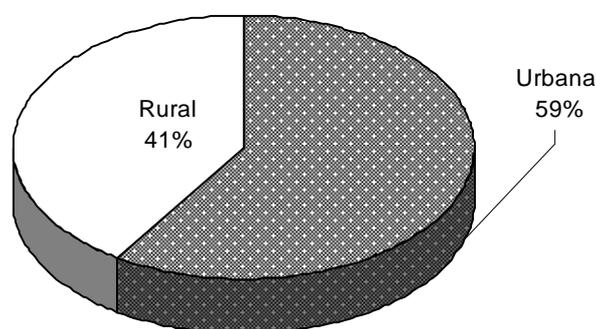
C) Distribution de la Population

Vu qu'il n'existe aucun concept clairement défini en cette matière dans le pays, est considéré comme secteur urbain les capitales des districts ainsi que « tous les secteurs qui possèdent une agglomération d'habitations avec quelques infrastructures, tels que des alignements en rues, asphaltes, énergie électrique à la maison et dans les rues, canalisation d'eau, réseaux d'égouts et dont l'activité économique prédominante sont les services et/ou l'industrie.

Les secteurs agricoles sont les secteurs non urbains.

Conformément aux critères mentionnés ci-dessus, 59% de la population de São Tomé et Príncipe, habite dans des secteurs classés comme urbains, selon les estimations de l'année 2007.

Graphique 1 de la population santoméenne par secteur type de résidence



D) Population en en âge de travailler entre 15-64 ans

La population potentiellement active entre 15-64 ans représente 54,8% de la population totale résidante, données estimées pour l'année 2007. D'après le recensement de 2001, il y a eu une augmentation de la population de cette classe d'âge. En 2001 elle a été de 53,7% du total de la population, ce qui veut dire qu'il a y eu une légère augmentation de la main d'œuvre et, par conséquent, une plus grande recherche d'emploi.

E) Taux de Natalité

Le taux brut de natalité est un indicateur conjoncturel qui représente le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour mille habitants et pour une année donnée.

Ce taux a été de 32.8 enfants pour mille habitants, selon l'estimation pour l'année 2007. Conformément au deuxième classement du niveau de natalité¹, la natalité à São Tomé et Príncipe se placent au niveau intermédiaire haut.

¹ Dynamique Naturelle de la Population (RGPH 2001), Edition 2003

F) Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance ou l'espérance de a vie moyenne de la population représente le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre pendant toute sa vie, c'est-à-dire, est la moyenne qui évalue la longévité de la population et permet de distinguer les différents niveaux de mortalité. Comme il a été vérifiée une diminution de la mortalité, en particulier infantile à São Tomé et Príncipe, l'espérance de vie à la naissance a connu une évolution positive ces 60 dernières années, puisqu'elle a doublé passant de 36,4 ans en 1940 à 66.4 en 2007.

On peut donc considérer que la situation de São Tomé et Príncipe par rapport à cet indicateur est bonne étant donné qu'au niveau mondial, l'espérance de vie à la naissance est en moyenne de 64 ans.

G) Taux d'Alphabétisation

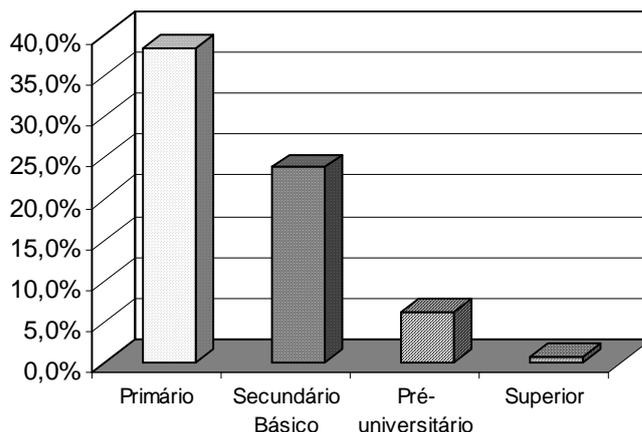
Les niveaux d'alphabétisation d'une population constituent le niveau atteint par le système éducatif d'un pays. On considère comme étant alphabétisée, dans le recensement, toute personne capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque. Ainsi, le taux d'alphabétisation, conformément au RGPH de 2001, est de 70%, dont 73,9% pour les hommes et 66,2% pour les femmes.

Les différences entre le milieu urbain et rural sont notoires. On remarque un taux de 72,4%, dont 75,7% des hommes et 69,3% des femmes en milieu urbain. Dans le milieu rural ces taux atteignent 67,1%, dont 71,8% pour hommes et 62,2% pour les femmes.

Niveau moyen d'éducation de la population

Les données du recensement de 2001 indiquent que 38,3% a le niveau d'enseignement primaire, 23,8% niveau secondaire de base, 6,1% niveau pré-universitaire et 0,7% niveau supérieur.

Graphique 2. Distribution de la population par niveau d'enseignement



H) Taux de chômage

Le taux de chômage en 2006 était de 14,2%, ce qui traduit une baisse de 4,1 points de pourcentages face à la même période de l'année 2005. Comme indique le Tableau 2, on remarque un déséquilibre significatif entre les sexes, avec prédominance pour les femmes qui sont plus affectées par le chômage.

ANO	TAXA DE DESEMPREGO, %		
	TOTAL	HOMEM	MULHER
2000	14,4	12,5	17,8
2001	15,7	9,7	24,9
2002	17,6	12,1	25,0
2003	16,4	10,2	24,8
2004	16,6	10,7	24,9
2005	14,8	9,5	21,1
2006	14,2	13,0	15,6

Tableau 2. Évolution du taux de chômage par sexe

Source: Institut National de Statistiques

Pourcentage des femmes employées hors de la maison

Les informations du RGPH de 2001, démontre que 33,6% des femmes étaient employées hors de la maison.

I) Identification des différents groupes ethniques :

Conformément à la Constitution de la République Démocratique de São Tomé et Príncipe, tous les santoméens ont les mêmes droits et devoirs.

Le Forro² est le groupe ethnique majoritaire de São Tomé, constitué d'une part, par des esclaves d'Afrique affranchis, surtout par des lettres royales portugaises du XVI^e siècle, et d'autre part, par des métis de mariages entre des blancs et leurs esclaves du continent noir.

L'Angolar³ est un autre groupe ethnique de São Tomé originaire de plusieurs tribus du littoral d'Angola. Il serait arrivé à São Tomé après avoir le naufrage d'un navire près de Sete Pedras, en 1544. Ils se sont réfugiés dans la forêt tropicale dense dans le Sud de l'île, ont constitué un quilombo (cachette des esclaves fugitives), se vouant à des réunions pour des exercices spirituels de petite durée).

Aujourd'hui, la plupart des Angolares est concentrée sur deux villes des districts du pays, la ville de Neves et la ville de São João dos Angolares et se consacrent surtout à la pêche.

Les autochtones de l'île de Príncipe, c'est le groupe ethnique venu du Sud du continent africain. La majorité de ce groupe sont des descendants du groupe linguistique **Tonga⁴** (ce sont des Indigènes de la région qui encercle l'ancienne ville de Lourenço Marques aujourd'hui Maputo).

Observation : *En annexe, la carte de l'actuelle division administrative et les villes des districts où se trouvent certains des groupes ethniques.*

² Santo, Carlos Espírito, *Encyclopédie Fondamentale de São Tomé e Príncipe*, 2002

³ Santo, Carlos Espírito, *Encyclopédie Fondamentale de São Tomé e Príncipe*, 2002

⁴ Costa Alegre, Francisco, *Mutété - Chronologie Historique Santoméenne*

1.2. Structure Politique et Géographique du Pays

Avec une surface de 1001 km² São Tomé et Príncipe est divisée administrativement en 6 districts et une région indépendante, 18 agglomérations et 593 localités.

Tableau 3. Districts de São Tomé et Príncipe

Divisão administrativa	Superficies em Km2	Capitais distritais	Aglomeração
ÁGUA-GRANDE	16,5	S.TOMÉ	2
MÉ-ZÓCHI	122,0	TRINDADE	5
CANTAGALO	119,0	SANTANA	2
CAUÉ	267,0	S.JOÃO DOS ANGOLARES	2
LEMBÁ	229,5	NEVES	2
LOBATA	105,0	GUADALUPE	4
REGIÃO AUTÓNOMA DE PRÍNCIPE	142,0	SANTO ANTÓNIO	1

Source : Institut National de Statistiques

A) Description des Entités Gouvernementales et Régionales

Le Gouvernement Central dirige l'Administration de l'État, en coordonnant et en contrôlant l'activité des Ministères et des autres Organismes Centraux de l'Administration.

Les organes de pouvoir régional et local constituent l'expression organisée des intérêts spécifiques des communautés respectives par lesquelles le peuple santoméen est distribué. Les organes de la Région Indépendante de Príncipe sont l'Assemblée Régionale et le Gouvernement Régional.

L'organisation des organes locaux dans chaque district comprend une Assemblée du District élu et avec des pouvoirs délibératoires et un corps exécutif collégial, appelé Chambre de District.

B) Répartition des Responsabilités dans les secteurs de la Santé et dans quelques composantes Environnementales, entre le Gouvernement Central et les Gouvernements Locaux et Régionaux

En ce qui concerne la distribution des responsabilités entre le Gouvernement Central, et les Gouvernements Locaux et Régionaux dans le secteur de la santé, celui-ci est structuré, conformément au système national de santé.

La structure pyramidale existante est en harmonie avec la division politique et administrative du pays, distribués à deux niveaux différents : le central et les districts, comme l'indique le tableau 4.

En ce qui concerne le niveau central, le Ministère de la Santé est chargé de mettre en œuvre la politique sanitaire définie par le gouvernement, sur la base du Plan National de Développement Sanitaire. Ce Ministère est chargé de réaliser des actions dans les domaines de planification, de l'organisation, de la coordination et du contrôle dans la mise en œuvre de projets et des programmes nationaux de santé.

Il existe un Centre Hospitalier dans la capitale du pays, l'Hôpital Docteur Ayres de Menezes, qui a la responsabilité de prêter des services à la population dans les diverses spécialités.

Au niveau des districts, ceux-ci sont responsables de la prestation de soins primaires à la population et aux communautés et sont dirigés par les délégués des districts. À ce niveau on trouve des Centres de Santé des districts, dirigés par des médecins délégués.

Il existe aussi les postes de Santé des districts, qui sont gérés par les infirmiers. Dans les communautés il y a aussi les agents de santé communautaires, qui participent à la gestion et à la définition des priorités de santé.

Tableau 4. Système National de Santé à São Tomé et Príncipe (2000)

Nível	Estruturas	Instituições Sanitárias	Especialidades
Central	Ministério de Saúde	Hospital Dr. Ayres de Menezes (Ref.)	Medicina, Cirurgia, Gineco-obstétrica, ORLR, Radiologia, Laboratório, Oftamologia e outras Especialidades
Distrital	Delegado do Distrito	Hospital do Distrito Centros de Saúde Distrital Postos de Saúde Clínicas Privadas Postos de Saúde comunitários	Medicina, Cirurgia de urgência, Laboratório, Farmácia, Cuidados materno infantil Medicamentos e Consulta

Fonte: Relatório - Estudo sobre a iniciativa 20/20 em S. Tomé e Príncipe (2003)

Le contrôle environnemental est de la responsabilité du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement, à travers la Direction Générale de l'Environnement qui a la responsabilité de

coordonner les actions environnementales du pays et d'exécuter la politique de l'État en matière environnemental.

1.3. Secteur Industriel et Agricole

Le secteur industriel à São Tomé et Príncipe est encore quasi inexistant. Donc, celui-ci n'a pas joué un rôle stimulateur dans l'économie santoméenne.

L'économie du pays dépend essentiellement de l'agriculture, dont le cacao est le principal produit d'exportation. La variation du prix de cacao sur le marché international, rend l'économie santoméenne très dépendante de l'extérieur.

Tableau 5. Panorama du secteur Industriel et Agricole – São Tomé et Príncipe - 2003

Sector	Contribuição ao Produto Interno Bruto, (%)	Números de Empregados	Principais Produtos em cada Sector
Sector Indústria/ Manufactureiro	5,1	1 382	Bebidas, sabões, tintas, mobiliários de madeira e de bambú, cerveja, tijolos
Minério e Extração	-	32	Pedra, areia e pedra britada
Sector Agrícola	22,0	30 334	Cacau, Coco, café, Matabala, Banana, Copra, Pimenta, Mandioca, Fruta Pão
TOTAL	27,1	31 748	-

Source: Institut National de Statistiques

Comme indique le tableau 1.A, on peut vérifier que le secteur agricole a une contribution plus grande que celle du secteur industriel/manufacturier dans la composition du Produit intérieur brut, bien que la contribution de ce secteur ne soit pas très expressive.

Tableau 6. Structure du secteur Manufacturier Agricole

	Micro-Empresas ¹ (%)	Pequenas ² Empresas (%)	Médias ³ Empresas (%)	Grandes ⁴ Empresas (%)
Sector Indústrial/manufactureiro	3,4	8,8	19,4	58,1
Sector Agrícola	96,6	91,2	80,6	41,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Institut National de Statistiques (INE-STP) -*Fichier des Unités Statistiques (FUE)*¹
 - jusqu'à 2 travailleurs ²- 3 à 5 travailleurs ³- 6 à 19 travailleurs ⁴ - 20 et plus

La structure des entreprises présentée selon leur dimension, dans le tableau 6, est le classement utilisé par l'Institut National de Statistiques. À partir de ce classement, qui correspond à l'année 2002, on a utilisé les informations du Fichier des Unités Statistiques pour identifier les entreprises, selon leur dimension. Les données du secteur agricole, correspondent à une quantité approximative des entreprises agricoles existantes à ce moment là dans le pays, surtout les micros, les petites et les moyennes entreprises. Après la distribution des grandes entreprises agricoles en petites parcelles de terres aux agriculteurs, effectuée par le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches (MADRP), il n'est plus possible de savoir avec précision la quantité des terres distribuées, ainsi que les produits cultivés par les agriculteurs. C'est pour cela que le Ministère en collaboration avec l'INE-STP prétend réaliser un recensement agricole dont l'objectif est de connaître avec précision les entreprises agricoles.

Tableau 7. Composition de la Production Agricole par Région – São Tomé et Príncipe - 2003

Região	Principais Produtos	Valor Total do Cultivo 10 ³ DOBRAS	Número Total de Trabalhadores	Tamanho das Áreas Produtivas (# hectáres)
CENTRO	Cacau, Banana, Café, Copra, Matabala, Mandioca, Ananás, Pimenta	120 179 000	10 234	9 103,58
NORTE	Cacau, Copra, Banana, Coco, Ananás, Pimenta, Fruta Pão, Café	15 897 050	9 600	9 657,9
SUL	Cacau, Copra, Café, Banana, Matabala, Fruta Pão	23 757 650	8 500	16 043,08
REGIÃO AUT. DE PRÍNCIPE	Cacau, Banana, Matabala, Café	9 093 150	2 000	4 847,15
TOTAL	-	168 926 850	30 334	39 651,71

Source: Ministère de l'Agriculture, du Développement Agricole et des Pêches

Dans le tableau 7 on présente le panorama des principaux produits agricoles du pays, bien qu'il existe d'autres cultures sur des grandes extensions de terres, comme par exemple, les légumes et quelques céréales.

Il convient de faire ressortir que la culture du cacao est pratiquée dans toutes les régions du pays et a été pendant très longtemps le principal produit agricole, constituant ainsi la base de l'économie santoméenne. Avec la diminution de la production de cette monoculture de cacao, et la variation du prix de ce produit sur le marché international, l'économie du pays s'est fragilisée. On a donc entamé le processus de diversification de cultures, les plus remarquables étant celles de la vanille et du poivre.

Tableau 8. Composition de la Production Industrielle par Région –São Tomé et Príncipe - 2003**Source : Institut National de Statistiques (INE-STP) - FUE**

Região	Principais Produtos	Valor Total da Produção 10 ³ DOBRAS	Número Total de Estabelecimentos Industrial	Número de Trabalhadores
CENTRO	Tintas, tijolos, Mobiliário de madeira e de bambú, Sabão, Estruturas de portas, janelas e elementos similares metálicos	33 088 098	127	909
NORTE	Bebidas alcoólicas, Mobiliário de madeira	18 974 621	16	220
SUL	Mobiliário de madeira, Estruturas de portas, janelas e de elementos similares	1 833 106	10	265
REGIÃO AUT. DE PRÍNCIPE	Estruturas de portas, janelas e elementos similares metálicos	151 862	3	14
TOTAL	-	54 047 687	156	1 408

Dans le secteur industriel, comme indique le tableau 8, les sociétés industrielles ne se consacrent pas à la production de substances chimiques. On remarque que ces sociétés utilisent les substances chimiques dans la fabrication d'autres produits et dans la finition.

1.4. Emploi Industriel par Secteurs Économiques

Le tableau 9 identifie l'importance relative des différentes industries qui peuvent avoir des implications dans la gestion rationnelle des substances chimiques.

Tableau 9. Emploi Industriel par Principaux Secteurs Économiques
S.Tomé et Príncipe - 2003

Código ISIC ¹	Descrição	Número de estabelecimentos	Nº de empregados	Valor da produção (Anual) 10 ³ DBS	Principais Emissões (Tipos)
31	Indústria Alimentar	-	-	-	-
32	Têxtil/Artigos de Vestuários e Produtos de Couro	-	-	-	-
33	Madeira e Produtos de Madeira, Impressão	13	161	3 868 111	-
34	Papel e Produtos de Papel	-	-	-	-
35	Produtos Químicos /Carvão/Gasolina/Plásticos, (Tintas)	2	25	3 398 694	Solventes
36	Produtos Minerais Não Metálicos	2	15	269 221	Poeiras
37	Indústria de Metais Básicos	-	-	-	-
38	Fabricação de Equipamentos e Máquinaria (Reparação)	6	80	7 215 365	Partículas Metálicas
39	Outras Indústrias Manufactureiras	63	343	2 790 797	-
	Minério e Extração (Carvão, Petróleo, Gás Natural, Metais, etc.)	-	-	-	-
	Central Eléctrica	1	186	---	Dioxido de Carbono
	Lavagem à seco	1	6	---	Percloroetileno
TOTAL		88	816	68 817 469	

Fonte: Instituto Nacional de Estatística

- Resultado nulo

--- Dado confidencial

1.5. La Situation des Produits Chimiques Après le 1^{er} Profil National

Il est à remarquer, que malgré l'élaboration du 1^{er} profil national sur les produits chimiques, il continue à y avoir des insuffisances en ce qui concerne la gestion rationnelle des produits chimiques dans le pays et qu'il n'a pas été possible de mettre en œuvre le plan d'action nationale pour gestion des produits chimiques proposé dans ce 1^{er} profil, dû à des raisons financières. D'autre part, on peut remarquer l'élaboration du plan d'action de mise en œuvre de la Convention de Stockholm comme instrument qui vise à corriger quelques lacunes trouvées lors de l'élaboration du 1^{er} profil national sur les produits chimiques. Néanmoins on espère le financement du plan d'action proposé afin de permettre sa mise en œuvre rapide.

Le stockage de plusieurs produits chimiques principalement toxiques, dangereux et persistants, tels que le DDT, Lindane, Toxafeno, et autres PCBs (bifenil polychlorure, utilisée dans les transformateurs électriques, équipements de réfrigération et matériels d'isolement), les insecticides, (Orthene, Temik, etc.), les raticides (klerat, Racumin, etc.) et beaucoup d'autres, sont toujours un risque élevé pour la santé de la population et pour l'environnement, de plus le pays ne possède pas de moyens pour leur élimination.



Sont encore introduits plusieurs réactifs qui sont utilisés dans les analyses en laboratoire, pharmacies, industries, usines de peintures, etc., parmi lequel les acides forts (Sulfuriques, chlorhydriques et nitriques) et acides faibles (boriques, formiques, citrique, etc.), bases fortes (hydroxyde de sodium, hydroxyde de potassium) et bases faibles (hydroxyde d'ammonium) et des sels (chlorures, sulfates fluorures, cyanures, iodures, etc.) et autres substances tels que : Xylène, oxyde de plomb, etc., des indicateurs tels que la phénolphtaléine, bleu méthylène, etc.

La situation de la gestion de ces produits chimiques à São Tomé et Príncipe est toujours préoccupante surtout qu'il n'y a pas encore de législation actualisée et approuvée en la matière, ni de registres d'informations précis et mis à jour dignes de foi sur les différents produits chimiques introduits dans le pays, la forme de leur commercialisation et utilisation, ainsi que leur gestion de stocks périmés la destruction de leurs emballages.

Les faits ci-dessus mentionnés, ont permis une gestion de ces produits de forme anarchique en manquant gravement aux normes et aux techniques propres, en mettant non seulement la vie humaine comme à l'environnement de forme générale fortement en danger.

De ce fait, la mise à jour du Profil constitue une mesure importante pour la relance de quelques propositions d'action qui puissent permettre aux autorités compétentes de prendre des mesures appropriées, en vue d'institutionnaliser une gestion appropriée desdits produits dans le pays.

En prenant en compte la diversité d'application des produits chimiques et la diversité des secteurs qui les manipulent, notamment, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Ressources Naturels et de l'Environnement, le Ministère du Travail, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, les Douanes, il devient urgent de trouver un mécanisme de coordination d'actions en vue de garantir leur gestion efficace, ainsi que la nécessité d'institutionnaliser un mécanisme d'échange d'informations sur les produits chimiques entre les ces institutions.

II . PRODUCTION, IMPORTATION, EXPORTATION ET UTILISATION DES SUBSTANCES CHIMIQUES

Ce chapitre, traite des informations essentielles sur l'existence des substances chimiques importées, ainsi que les informations sur l'utilisation de ces substances dans le pays.

2.1. Importation de Substances Chimiques

Le tableau 10 ci-dessous, présente les informations relatives à l'importation de substances chimiques en quantité et en valeur monétaire (il n'y a ni production ni exportation de ces substances dans le pays).

Tableau 10. Importation de Substances Chimiques (Année 2003)

Type de Substance Chimique	Production Fabrication		Importation		Formulation/Emballage		Exportation	
	Tonne./An	Millions Dbs	Tonne./Année	Millions Dbs	Tonne./Année	Millions Dbs	Tonne./Année	Millions Dbs
Pesticides (consommation publique, agricole et santé publique)	NA	NA	231.3	4006948.5			NA	NA
Engrais	NA	NA	14.5	91913.6	NA	NA	NA	NA
Dérivés du Pétrole								
Essence	NA	NA	5354.881		NA	NA	NA	NA
Diesel	NA	NA	12374.58		NA	NA	NA	NA
JET A-1	NA	NA	5478.653		NA	NA	NA	NA
Industriels (Utilisés dans les usines de traitement et de manufactures)			270.5	5708429.5			NA	NA
De Consommation publique	NA	NA	1451.3				NA	NA
D'autres Substances Chimiques (utilisation inconnue ou mélangée)			19.1	279633.6			NA	NA
Total								

Source : Institut National de Statistiques (INE)

Designação	Ano 2006		
	Países	KGS	DBS 10 ³
Produtos Químicos Inorgânicos	África do Sul	515,0	10.876,3
	Emirado Árabes Unidos	1.000,0	3.686,2
	Gabão	1.645,0	30.631,3
	Nigéria	8.698,0	217.500,0
	Portugal	526.801,0	4.390.895,6
	Taiwan	218,0	49.677,1
Total		538.877,0	4.703.266,5
Produtos Químicos Inorgânicos	Africa do Sul	50,0	1.746,9
	Alemanha	10,0	5.076,8
	Dinamarca	4.216,0	297.406,3
	Gabão	100,0	5.000,0
	Nigéria	36,0	1.600,0
	Países Baixos	7.260,0	1.306.151,5
	Portugal	31.121,0	362.180,6
	Suíça	353,0	122.930,7
	Zona Neutra	900,0	4.828,7
Total		44.046,0	2.106.921,5
Produtos farmacêuticos	África do Sul	550,0	450.459,2
	Angola	14,0	2.000,0
	Brasil	49,0	11.072,9
	Bélgica	65,0	1.716,4
	Dinamarca	130,0	123.662,6
	Gabão	19,0	3.152,3
	Países Baixos	2,0	61,7
	País Indeterminado	8.708,0	822.672,8
	Portugal	17.581,0	1.428.194,3
	Reino Unido	4.712,0	585.232,2
	Suíça	62,0	33.981,4
	Taiwan	25,0	56.147,3
	Total		31.917,0
Adubos e fertilizantes	Bélgica	22.000,0	159.783,2
	França	105,0	121.306,5
	Portugal	32.110,0	239.164,2
Total		54.215,0	520.253,9
Tintas, vernizes e derivados	Africa do Sul	200,0	5.267,0
	Angola	41.017,0	346.858,5
	Bélgica	112,0	11.620,6
	Dinamarca	108,0	69.810,4
	Emirado Árabes Unidos	24.450,0	179.722,0
	França	99,0	4.531,3
	Gabão	30,0	200,0
	Países Baixos	198,0	1.277,2
	Portugal	258.171,0	5.686.067,3
	Zona Neutra	27,0	913,5
Total		324.412,0	6.306.267,8

Tableau 11.
Importation de
Substances
Chimiques par
pays d'origine

Total		324.412,0	6.306.267,8
Óleos essenciais e produtos de perfumaria	Africa do Sul	40,0	289,0
	Angola	73,0	1.650,0
	Bahamas	5,0	799,0
	Bélgica	1.332,0	43.963,7
	Cabo Verde	10,0	250,0
	China	40,0	7.158,7
	Comores	15,0	500,0
	Dinamarca	90,0	5.966,2
	Emirado Árabes Unidos	2.522,0	88.516,1
	França	2.267,0	83.502,3
	Gabão	5.397,0	151.219,1
	Líbano	3.413,0	29.628,0
	Nigéria	3.198,0	93.690,0
	Países Baixos	495,0	22.634,3
	País Indeterminado	373,0	26.720,7
	Portugal	94.209,0	2.378.859,1
	Togo	1.673,0	21.724,5
Zona Neutra	291,0	1.662,1	
Total		115.443,0	2.958.732,7
Sabões, preparações para lavagens	Africa do Sul	65,0	335,6
	Angola	900,0	3.500,0
	Bélgica	2.500,0	36.898,2
	Brasil	42.000,0	223.731,0
	China	140,0	4.805,9
	Emirado Árabes Unidos	515,0	9.418,4
	França	1.136,0	32.363,6
	Gabão	453,0	12.579,5
	Índia	16.537,0	89.532,4
	Indonésia	51.099,0	546.486,8
	Líbano	2.420,0	6.976,5
	Nigéria	648,0	25.240,0
	País Indeterminado	985,0	11.053,9
	Países Baixos	824,0	10.345,6
	Portugal	1.732.518,0	11.228.081,2
	Suíça	285,0	4.484,6
	Zona Neutra	5,0	48,7
Total		1.853.030,0	12.245.882,0
Matérias albuminóides	Africa do Sul	35,0	5.056,8
	Angola	20,0	250,0
	Emirado Árabes Unidos	611,0	13.159,3
	França	132,0	10.888,2
	Gabão	112,0	1.836,0
	Nigéria	311,0	11.580,0
	Portugal	9.755,0	283.523,0
Total		10.976,0	326.293,2

Total		10.976,0	326.293,2
Pólvora e explosivos, matérias inflamáveis	Bélgica	6.823,0	154.924,8
	Camarões	13.200,0	172.018,0
	Emirado Árabes Unidos	62,0	427,4
	Indonésia	4.750,0	168.071,8
	Portugal	6.466,0	175.506,9
	Somália	8.007,0	126.957,7
Total		39.308,0	797.906,7
Produtos para fotografia e cinematografia	Emirado Árabes Unidos	60,0	280,6
	França	8,0	1.381,6
	Nigéria	66,0	3.450,0
	Países Baixos	1,0	659,4
	Portugal	1.371,0	112.488,0
Total		1.506,0	118.259,7
Produtos diversos das indústrias químicas	África do Sul	38,0	30.334,2
	Alemanha	1.220,0	240.675,9
	Bélgica	74,0	5.850,3
	Emirado Árabes Unidos	675,0	8.955,2
	Estados Unidos	1.823,0	196.138,5
	França	223,0	15.210,4
	Gabão	30,0	200,0
	Nigéria	91,0	3.000,0
	País Indeterminado	6.870,0	74.107,0
	Países Baixos	44,0	6.242,8
	Portugal	48.706,0	1.346.293,3
	Reino Unido	5.240,0	629.510,8
	Suíça	104,0	36.431,9
	Taiwan	6.400,0	390.841,3
	Zona Neutra	5,0	1.286,0
	Total		71.543,0
Total Geral		3.085.273,0	36.587.214,5

*

Données Provisoires

Source: Institut National de Statistiques

Le tableau n°11 démontre qu'il a eu une certaine augmentation de l'importation des produits chimique par rapport au période d'élaboration du premier profil. Vu la petite taille du pays et les moyens insuffisants dont il dispose il est urgent de fournir des moyens techniques, humains et des infrastructures pour permettre de contrôler et réglementer l'importation et l'utilisation croissante de ces produits, souvent, considérés comme toxiques et dangereux.

2.2. Production et Commercialisation de Substances Chimiques

São Tomé et Príncipe est considéré comme un pays non producteur de substances chimiques, parce qu'il ne possède pas d'usines à cet effet. Néanmoins sont réalisés certaines des formulations secondaires qui concourent à l'obtention de certains produits chimiques, tels que l'eau de javel, des peintures et certains composants utilisés dans l'agriculture et quelques réactifs de laboratoires.

Il faut signaler la production d'alcool éthylique ($C_2H_5 OH$), comme un des sous-produits de la distillation de la canne à sucre pour la production d'eau-de-vie de canne à sucre. Cette production n'est pas quantifiée, dû au fait de la prolifération des unités clandestines de production partout dans le pays. On remarque que l'objectif final est l'obtention d'eau-de-vie, bien que l'on obtienne l'alcool comme premier produit de distillation, qui est plus mélangée aux produits des phases ultérieures.

2.3. Utilisation de Substances Chimiques par Catégorie

Le tableau n°12 ci-dessous, reflète la situation de l'utilisation des produits chimiques dans le pays, selon les données obtenues de diverses sources d'informations disponibles, notamment l'INE, l'ex-PNAPAF, les sociétés agricoles Monte Café, Bela Vista et Diogo Vaz et la Direction d'Études et de Planification du MADR, le Centre d'Endémie et quelques Sociétés Privées.

2.3.1. Pesticides et Engrais Agricoles

Le tableau 12 ci-dessous reflète le type et la quantité de pesticides et engrais agricoles utilisés dans le pays entre les années 1994 à 1996.

Tableau 12. Pesticides et Engrais Agricoles

Désignation	Unité	1994	1995	1996
1. Fongicides				
Sulfate de cuivre	Kg	117000	4 000	60 000
Calda Bordalesa	«	-	25	-
Chaux vive	«	97125		54000
Manebe	«	-	500	-
Benlate	«	-	4	-
Agrizeb 80 WP	«	-	500	-
2. Insecticides				
Malathio	Lts	-	100	-
Endosulfan 35 EC	«	-	100	3000

Orthen 50	Kg	-	10	500
Huile d'Été	Lts	2700	-	600
Pirinex	«	2000	-	-
Citowett	«	600	-	-
Glyphosate	«	-	-	500
Adhérent	«	3600	-	1000
3. Raticides				
Klerat	Kg	2610	50	4800
Racumin	«	-	-	-
Ratak	«			3000
4. Herbicides				
Gramoxove	Lts	-	-	500
Montana	«	-	-	100
5. Arboricides				
Arsenite de sodium	Lts	-	-	2000
6. Autres Subst.Chimiques				
Dicophyl 50 EL	Lts	-	160	-
Slug Pellets	Kg	-	300	-
7. Fertilisants				
Sulfate d'ammonium	Kg	-	5000	-
Urée	«			
Chlorure de Potassium	«	-	-	80000
Superphosphate	«	-	-	-

Source : PNAPAF

2.3.2. Substances Chimiques Importées pour la Santé Publique

Les substances chimiques utilisées dans santé publique, aussi bien comme réactifs, dans les formulations chimiques que comme composantes des médicaments dans le traitement et dans la prévention de diverses maladies, sont innombrables. Leur utilisation obéit à des critères établis par le Ministère de la Santé et mis en pratique par les laboratoires des centres de santé des districts.

Tableau 13. Substances Chimiques utilisées dans la santé publique

Désignation	Unité Kgs	Valeur (Dbs)
Acide Chlorhydrique	1400	17623780
Acide Fluoridrico	327	7021497
Acide Sulfurique	5044	19284872
Ammoniaque (sol solide)	20000	105333072
Ammoniaque (sol aqueux)	400	969383

Anti-soros	28	107790
Carbures divers	8065	40398873
Cloranfenicol et ses dérivés	450	4583519
Chlorure d'ammonium	25	1859011
Chlore	889	62298165
Gaz rares	500	18000000
Hormones ci-dessus rénales	4689	6405682
Iode	162	1603981
Il lessive de soda caustique	114062	381100866
Médicaments en contenant alcaloïdes	14395	1.56E+09
Médicaments en contenant vitamines	25107	7.74E+08
D'autres glandes	48	11089678
D'autres vitamines et dérivées	90	12039665
D'autres borates	150	867381
D'autres carbonates	3800	13285498
D'autres sels des acides oxométalicos	1955	39705472
D'autres silicates	90	12220328
Oxychlorures et hydrochlorates	10	19897896
Peroxyde d'hydrogène	50	172785
Peroxyde de zinc	50	2183256
Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires	100	91459213
Sulfate d'aluminium	590	5409120
Vitamine B6 et dérivés	39	3627041
Vitamine C et dérivés	50	2273862
Vitamines A et dérivés	25	4160573

Source - Institut National de Statistiques

2.3.3. D'autres Substances Chimiques Importées

Outre les substances chimiques utilisées dans l'agriculture et dans la Santé publique il existe d'autres utilisations, telle que dans les industries et l'utilisation publique. Elles sont présentées dans le tableau 11.

2.4. Gestion des Déchets Solides

Cadre Juridique et Institutionnel

La gestion des déchets solides urbains dans la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe est une attribution et une compétence des Mairies des districts, réglementée par le Décret-loi n° 36/99, publié dans le Journal Officiel du 30 novembre 1999.

Malgré l'occurrence du Décret attribuer la gestion des déchets aux Mairies des districts, il attribue aussi des compétences dans cette matière aux organismes de l'administration centrale de l'État. En ce sens, il appartient au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement, après avis des Ministères de la Santé, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de définir la politique nationale dans le domaine des déchets, d'établir des plans à caractère national et régional et des directives de caractère général pour la collecte, traitement et destination finale des déchets solides urbains.

Il compète aussi au Ministère de tutelle de l'Environnement d'émettre des avis, légalement contraignants, sur des projets qui lui sont soumis par les Mairies des districts, de façon isolée ou dans des associations, et procéder aux investissements relatifs aux acteurs sanitaires et à d'autres stations de traitement et destination finale des déchets solides urbains.

2.4.1. Point de situation de la Gestion des Déchets Solides

2.4.1.1. Déchets Solides Urbains

Le secteur se caractérise par l'absence d'un plan Directeur National, l'inexistence d'infrastructures appropriées pour la collecte, le transport et le dépôt, la faible qualification des agents qui travaillent directement lié au secteur ainsi que la faible prise de conscience et de sensibilité de la population en général, concernant la matière.

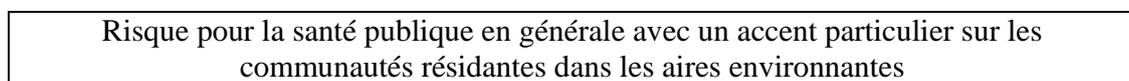
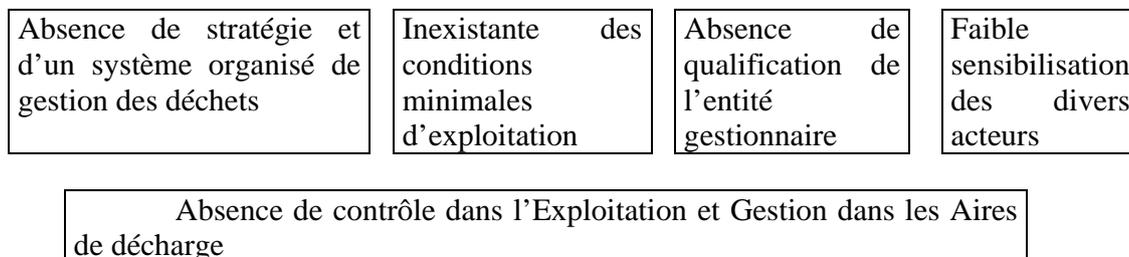
Les Mairies des districts et le Gouvernement Régional qui possèdent des attributions pour la gestion des déchets n'ont ni les moyens techniques ni humaines nécessaires à cet effet et se consacrent essentiellement et de façon déficiente au nettoyage et à la collecte d'une partie des déchets produits par la population.

Les municipalités ne disposent ni de cadres techniques, ni du niveau d'organisation leur permettant de donner une réponse plus effective à la généralité des problèmes des villes.

La situation des déchets solides dans les six Districts de Sao Tomé et dans la Région de Príncipe est caractérisée par l'absence de contrôle dans les décharges, autrement dit, les déchets sont déposés n'importe où sans un quelconque conditionnement, ce qui entraîne l'invasion de la population locale qui pénètre dans les décharges et qui a des contacts directs avec les déchets. Par ailleurs, l'absence d'un minimum de sélection du matériel donne lieu à ce que les matériaux biodégradables et les non biodégradables soient déposés ensemble, favorisant ainsi la prolifération des moustiques et autres

vecteurs sources de maladies, ce qui fait que la gestion des déchets solides à l'heure actuelle à Sao Tomé et Principe se transforme en un grand problème de santé public.

Le rapport cause à effet du problème se trouve dans le schéma suivant:



Le schéma ci-dessus montre la relation existante entre les déchets, l'environnement, la pauvreté et la santé. Le manque d'une gestion appropriée des déchets, et d'un lieu pour le dépôt et le traitement approprié des déchets, entraîne le manque d'assainissement du milieu tant chez les secteurs urbains que dans la zone de dépôt, en permettant que les résidents des communautés existantes autour de la décharge aient un contact direct avec les déchets de façon permanente, surtout, les enfants, et dans la majorité des habitants souffrent de maladies liées au manque d'assainissement, notamment, les diarrhées, la parasitoses intestinales entre autres, aggravant davantage la situation de la pauvreté.

Aucune capitale des districts ne possède de structures appropriées pour le dépôt des déchets. Seulement la ville de Sao Tomé, capitale du pays, possède un système, mais très rudimentaire et vulnérable, localisé à environ 3 km du centre, sans le minimum de conditions structurelles à cet effet. La situation est très mauvaise dans tous les districts et avec plus de gravité pour la ville de Sao Tomé du fait que, dans la zone de la décharge, s'enregistre une forte expansion démographique, avec l'installation d'habitations dans tout le secteur environnant.

2.4.1.2. Caractéristique des Déchets Solides Urbains

Selon le document « **Conception du Plan Directeur des Marécages et le Plan de Gestion des Déchets solides, INDES- novembre 2005** », les déchets solides produits au niveau national, se composent de 43% de matériel organique et de 37% de matériel non biodégradables et recyclable, tels que, (bouteilles, vous mangiez, cartes, etc.).

La présence dans les déchets d'un grand nombre d'emballages, constitués notamment par des sacs plastiques, bouteilles, boîtes, récipients plastiques etc. éparpillés un peu partout dans le pays, (forêts, zones vertes, plages) etc., constitue aussi un grand problème pour la santé publique, dans la mesure où ils stockent des eaux de pluies et se transforment en un nid favorable à la prolifération des moustiques et autres vecteurs sources des maladies.

2.4.1.3. Défis

Le défi fondamental dans le contexte des déchets solides urbains, consiste à améliorer les conditions d'assainissement du milieu à l'intérieur du pays, à travers l'amélioration des conditions de collecte, transport et destination finale des déchets. On espère, avec ce défi, de promouvoir au niveau national, un système structuré de contrôle des décharges, de réduire les dangers pour la santé de la population provenant de la mauvaise gestion des déchets et de promouvoir une meilleure esthétique dans les centres urbains et les zones agricoles du pays.

À l'égard des eaux pluviales et résiduelles, les autorités nationales, en coopération avec des institutions et agences internationales ont mise en oeuvre quelques actions de drainage des secteurs marécageux, dans des zones considérées les plus critiques, en vue d'en minimiser les effets négatifs sur la population.

Dans le cadre du Programme Sanitaire Intégré, quelques organisations internationales, l'UNICEF et l'OMS, ainsi que quelques ONGs, telles que *Nuova Frontiera* ont construit et réhabilités des structures sanitaires dans plusieurs communautés. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur du problème des démarches doivent être entreprises en vue d'étendre ce programme au niveau national.

2.4.1.4. Actions Prioritaires

Pour que l'on puisse relever les défis ci-dessus mentionnés, quelques actions prioritaires ont été identifiées, telles que:

- La construction des décharges sanitaires et autres structures annexes pour le stockage et le traitement des déchets ;
- Mise en place des structures de compostage pour la transformation d'une partie des déchets en nutriments pouvant être utilisés en agriculture ;
- Doter les maisons des structures sanitaires adéquates afin d'éviter le besoin de satisfaire leurs besoins dans la nature ;
- Donner suite aux travaux de drainage des aires marécageuses localisées dans les centres urbains ;
- Réhabiliter et construire des réseaux d'égouts dans les zones urbaines pour permettre l'écoulement, aussi bien des eaux pluviales que des eaux résiduelles ;
- Mise à jour de la réglementation et des lois relatives aux déchets solides urbains ;
- Formation du personnel dans le domaine de la gestion des déchets solides ;
- Sensibilisation de la population envers la gestion durable des déchets.

2.4.2. Gestion des Déchets Biomédicaux

2.4.2.1. Cadre Juridique et Institutionnel

Le cadre juridique et institutionnel pour la gestion des déchets biomédicaux n'est pas tout à fait clairement défini, dans la mesure où une législation spécifique n'a pas encore été élaborée permettant de réglementer cette matière.

Néanmoins, la Loi de Bases de l'Environnement, la Loi n°10/93, publiée dans le Journal Officiel n°15-5e supplément - du 31 décembre 1993 dans son article 4, intitulé, *Principe de Prévention et Précaution*, et dans son article 38 sur *Pollution et Contamination*, définissent quelques principes sur lesquels cette matière doit être gérée.

Le décret-loi n°36/99 du 30 avril 1999, définit dans son article 7 les Déchets Hospitaliers et dans l'article 9 il réglemente l'Obligation d'Inventorier les Déchets, y compris les conditions de stockage, la localisation et l'élimination des déchets toxiques et dangereux.

Les articles 22 et 23 du décret ci-dessus mentionné, établissent les conditions pour le licenciement des lieux destinés au traitement et la destination finale des déchets et l'article 24 établit les conditions pour la mise en oeuvre des postes d'incinération des déchets.

2.4.2.2. Situation de la Gestion des Déchets Biomédicaux

Les principales sources de production des déchets biomédicaux sont le Centre Hospitalier Aires de Menezes dans le district de *Agua Grande* et les divers Centres de Santé, distribués dans les différents districts du pays et dans la Région Autonome de Principe.

Ces déchets contiennent essentiellement des seringues, des aiguilles, des boursouffures d'injections, des pansements utilisés dans le traitement des malades, des restes de médicaments y compris leurs récipients, des médicaments périmés, des emballages pour le stockage du sang pour les transfusions, des plaques utilisées dans les rayons x, entre autres.

Ces déchets constituent la composante la plus dangereuse du courant des déchets solides pour l'environnement, mais aussi pour la santé humaine.

Dans les différents centres de santé, y compris le Centre Hospitalier Dr. Aires de Menezes, les déchets biomédicaux sont maniés sans tenir compte de leur degré de dangerosité.

Selon l'étude intitulée « Plan de Gestion des Déchets Biomédicaux, Rapport Préliminaire » - du Ministère de la Planification et des Finances – Projet PASS, élaboré en décembre 2003, c'était le même personnel qui s'occupait du nettoyage des infirmeries des hôpitaux, qui faisait la prise en des déchets, sans aucune sorte de protection particulière.

Beaucoup de ces déchets sont débarrassés conjointement avec les autres déchets solides urbains et envoyés aux décharges, où ils sont brûlés. Néanmoins, parce que les conditions d'incinération dans ces décharges ne sont pas appropriées pour ce genre de déchets, on peut y trouver des seringues et des restes des déchets hospitaliers éparpillés dans ces décharges.

Encore selon l'étude ci-dessus mentionnée, les sangs dont les analyses d'hépatite B (HBS) et HIV (SIDA) sont déclarés des positifs, sont stockés et brûlés. Dans cette étude, il est fait mention aussi que, le pays produit environ 27 tonnes de déchets biomédicaux et dont environ 84% de cette production est faite dans les Centres de Santé du District de Agua Grande

2.4.2.3. Défis

L'un des grands défis à relever pour la problématique des déchets biomédicaux, consiste, dans la préparation d'un plan de gestion du même, de façon à ce que les résidus déchets hospitaliers cessent de constituer un danger tant pour le groupe qui le manie, que pour toute la population en générale qui en est exposée dans les hôpitaux et centres de santé, comme c'est le cas de la décharge elle-même où les déchets sont déposés. Donc, des structures doivent être créées pour leur élimination de façon durable, ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire pour le maniement de déchets de façon appropriée.

2.4.2.4. Actions Prioritaires

Pour une bonne gestion des déchets biomédicaux, il faut que toutes les mesures soient prises, en vue de garantir la sécurité du personnel qui travaille dans la collecte des déchets, ainsi que dans tous les secteurs où les déchets seront déposés et traités ou incinérés.

- ✓ En ce sens, un Plan de Gestion des déchets biomédicaux devra être élaboré ;
- ✓ Le personnel travaillant avec ce genre de déchet doit être équipé, de moyens matériels et de protection appropriés, notamment, des masques, gants, bottes et costumes appropriés ;
- ✓ Mettre en place un système de collecte, transport et élimination de ce genre déchet, compte tenu de son haut niveau de dangerosité ;
- ✓ Procéder à l'élaboration de la loi réglementant ce genre de déchet dans le Pays ;
- ✓ Organiser des séminaires et des ateliers en vue de doter le personnel qui se consacre à la gestion des déchets biomédicaux, de techniques sûres, pour une gestion durable des mêmes ;
- ✓ Réhabiliter et construire des incinérateurs appropriés pour la brûlure de ces déchets.

2.4.3. Salubrité du Milieu

2.4.3.1. Objectif Général

L'objectif général de la Salubrité du Milieu consiste à contribuer à la résolution des problèmes de développement, établis par le Plan National de Santé Environnementale en s'articulant sur quatre objectifs spécifiques.

Objectif spécifique 1. – Créer les conditions pour faire la collecte le transport, la sélection et le traitement des déchets solides dans les secteurs urbains et périurbains de Sao Tomé et Principe. Cet objectif sera atteint à travers la mise en place d'un système organisé de collecte, transport, sélection et traitement des déchets solides urbains au niveau national, y compris le processus de recyclage des

déchets non biodégradables, à travers la construction d'infrastructures qui permettent de recevoir et traiter ces déchets ;

Objectif Spécifique 2 – Doter les 100% d'habitations au niveau national d'installations sanitaires, afin d'éviter la satisfaction des besoins physiologiques en plein air, avec la conséquente contamination environnementale ;

Objectif Spécifique 3 – Réhabiliter les réseaux d'égouts existants dans la ville de Sao Tomé, et construire des nouveaux réseaux, afin de doter la capitale du pays d'un système complet, capable d'écouler les eaux pluviales et résiduelles de toute la ville de Sao Tomé et permettre qu'elles soient soumises au traitement préalable, avant leur déchargement dans des endroits appropriés.

À l'égard des déchets biomédicaux, l'Objectif Général consiste à assurer la salubrité de la vie des travailleurs qui travaillent quotidiennement avec ces déchets, préserver la santé publique et l'environnement, à travers la mise en place d'un système durable de collecte, transport et traitement des déchets solides urbains.

Cet objectif sera atteint à travers la mise en oeuvre des quatre objectifs spécifiques suivants :

2.4.3.2. Objectif Général 1.- Améliorer la Gestion des Déchets biomédicaux dans toutes les structures de santé de Sao Tomé et Principe

Objectif Spécifique 1. - Doter les infrastructures de santé d'équipements appropriés de collecte et de stockage de déchets biomédicaux ; Élaborer un Plan National de Gestion des déchets biomédicaux

Objectif Général 2.- Rendre conscient les divers acteurs qui travaillent avec les déchets biomédicaux et les sensibiliser sur la problématique de gestion des mêmes.

Objectif Spécifique 2.- Développer chez les différents acteurs des connaissances directes et indirectes sur la problématique ; Inculquer dans les mêmes, les risques existants rapportés avec la pratique d'une mauvaise gestion desdits déchets.

Objectif Général 3.- Renforcer et Développer les capacités des acteurs pour le programme de formation relative à la matière.

Objectif Spécifique 3.- Améliorer les attitudes des différents acteurs;
Changer les pratiques à risques;
Renforcer les connaissances sur les déchets biomédicaux.

2.4.3.3. Objectif Général 4.- Renforcer le Cadre Institutionnel, législatif et réglementaire

Objectif Spécifique 4.- Doter le pays d'un cadre réglementaire spécifique relatif à la matière ;

III. PREOCCUPATIONS PRIORITAIRES LIEES A LA PRODUCTION, A L'IMPORTATION, A L'EXPORTATION ET A L'UTILISATION DE SUBSTANCES CHIMIQUES

Ce chapitre a pour objet de fournir une vue d'ensemble sur les problèmes associés à la production, à la commercialisation, à l'utilisation de substances chimiques ou les catégories de substances chimiques qui motivent ces préoccupations.

3.1. Accidents relatifs à l'Importation, à la Commercialisation et à l'Utilisation

L'un des grands problèmes liés à la commercialisation et à l'utilisation de pesticides est la diversité des importateurs, sans qu'il y ait un organisme directeur qui veille sur la gestion appropriée depuis son entrée au pays jusqu'à sa dernière destination.

L'équipe technique nationale qui a procédé à l'inventaire à São Tomé et Príncipe des substances chimiques qui s'insèrent dans la catégorie des polluants organiques persistants (POPs), est péremptoire à affirmer que leur commercialisation interne n'obéit à aucun critère de sélection, ni à aucunes mesures de sécurité. Plusieurs vendeurs, importateurs et consommateurs/utilisateurs n'ont pas de connaissances techniques en la matière, ni le degré de leur dangerosité et de leur toxicité »¹¹.

3.2. D'autres accidents relatifs à la commercialisation et à l'utilisation

Le tableau 15, présente le résumé des problèmes prioritaires liés à ce chapitre.

La plupart de ces préoccupations sont liés à la pollution environnementale, des fleuves et du sol, à la modification de la faune et de la flore et à la contamination humaine et animale en général.

¹¹ Neto, Antónia dos Santos e outros

Tableau 14. Description des secteurs problématiques

Nature du problème	Ville Région	Bref description du problème	Contaminant/Chimique
Pollution des eaux	São Tomé, Santo António	Certaine contamination du fleuve dû au lavage des moustiquaires imprégné dans le fleuve.	DDT, Malathion, etc.
Pollution du sol	São Tomé et Santo António	Infiltration des produits chimiques dans le sol par stockage prolongé et en conditions inadéquates	Pesticides divers à désigner
Diminution de la faune côtière	São Tomé	Destruction de quelques espèces de crevette et de poisson dû au lancement de restes de produits pétroliers dans le fleuve et à la mer	Diesel, lubrifiant

Les secteurs problématiques continuent à être ceux identifiés en 2004, lors de l'inventaire réalisé dans le cadre de l'inventaire des POPs et autres produits chimiques.

3.3. Accidents relatifs à l'Utilisation de Substances Chimiques

Les résidus provenant de substances chimiques, ne sont pas traités, ni éliminés de manière adéquate. Les récipients contenant des restes de produits, des restes de médicaments, sont tous jetés conjointement avec les résidus domestiques à la décharge et brûlés à ciel ouvert. Souvent les agriculteurs gardent dans leurs cuisines les produits chimiques qui sont utilisés dans la lutte contre les organismes nuisibles, mettant en péril leur santé et celle de leur famille.

Il y a quelques nouvelles sociétés dans le pays qui ont essayé de recycler les résidus. Comme exemple, nous avons une unité manufacturière, à Bôbô Forro, de fûts en matière plastique et des bouteilles d'eau de javel et de détergents qui, dans le cadre des usines écologiques, recycle leurs résidus.

L'utilisation de substances chimiques continue à être faite de manière anarchique et dangereuse, dû aussi, comme il a déjà été mentionné, à l'inexistence d'un organisme directeur et au manque de connaissance technique ou même pratique de la part des utilisateurs.

De telles comportements mettent en danger des vies humaines, contaminent l'environnement allant jusqu'au décès par négligence dans certains cas ou par l'ignorance sur la toxicité des produits.

Toutefois, il faut souligner une pratique qui tend à tomber en désuétude, qui consistait à élaborer des manuels d'utilisation de pesticides agricoles, basés sur les informations techniques produites par les fabricants et fournies dans les brochures qui accompagnaient les produits.

Ce travail d'élaboration et de divulgation, était à la charge des secteurs compétents du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et des ONG qui procédaient à la vulgarisation agricole.

Du fait qu'il y a toujours des accidents provoqués par la mauvaise utilisation de substances chimiques, le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche en partenariat avec d'autres organismes habilités pour le développement du milieu rural, tels que l'Association des ONG (FONG), MARAPA et d'autres ont des programmes pour atténuer les effets sinistres de cette mauvaise utilisation de substances chimiques.

Un des exemples à noter qui dénonce l'une des violations les plus flagrantes de l'utilisation de substances chimiques à São Tomé et Príncipe est la capture en mer de poissons avec des explosifs, dans certains points du pays.

On vérifié aussi des violations en ce qui concerne la consommation de légumes contaminées par des pesticides, dû à la vente de ces derniers sans prescrire d'intervalle de sécurité, de la part d'agriculteurs avides ou de mauvaise foi, ou encore dû à des vols dans les plantations quand il coïncide avec les périodes de traitement.

Il y a aussi l'utilisation peu sélective de pesticides par les agriculteurs, dans quelques cas faute de connaissance technique, dans d'autres faute de ressources financières, ce qui certainement a donné place à des cas de résistance des organismes nuisibles aux pesticides qui avant étaient efficaces.

L'utilisation d'équipements de protection personnelle contre les produits chimiques, tels que des masques, tenues propres et des infrastructures appropriées constitue une autre insuffisance à inventorier dans ce chapitre les préoccupations prioritaires liées à l'utilisation de substances chimiques. Ces préoccupations sont détaillées dans le tableau 16.

Tableau 15. Préoccupations Prioritaires liés aux substances Chimiques

Secteurs Problématiques	Echelle du Problème	Niveau de Préoccupation	Capacité pour contrôler le problème	Disponibilité de données Statistiques	Substances Chimiques spécifiques préoccupantes	Ordre de Priorité
Contamination maritime (Pêche avec explosif)	local	moyen	Elevé	n'existe pas	Explosifs	2
Traitement des stocks des produits chimiques, estoqué dans différents locaux du pays	National	Très élevé	Basse	Existe	Pesticide, Insecticide et autres	5
Accidents Chimiques : Industriels	local	élevé	Basse	Existe	Methanol Pure, Benzina SBP 62/82 et Whiterex 334 et	5
Accidents Chimiques : Transports	local	Basse	Basse	Insuffisante	Combustible fossile	4
Importation Incontrôlable des Substances Chimique	National	élevé	Moyen	Insuffisante	Pesticide, Insecticide	5
Traitement des déchets hospitaliers dangereux	National	Elevé	Baisse	Existe	Divers	4
Stockage/Confinement de substances Chimiques obsolètes	National	élevé	Moyen	Insuffisante	Pesticide et insecticide	5
Suicide/Empoisonnement Chimique	local	élevé	Moyen	Insuffisante		2
Information, Education, Communication et Sensibilisation de la population sur Produits Chimiques	National	élevé	Moyen	Insuffisance	Produits chimique general	5
Autres	local	Bas	Moyen	Insuffisante	Pesticides agricoles	4

3.4. Conclusions et Recommandations

3.4.1. Conclusions

Il n'existe pas de production de substances chimiques, mais seulement leur importation, leur commercialisation et leur utilisation. Néanmoins, l'utilisation a été faite de manière moins ajustée mettant en péril l'environnement et la santé humaine.

Toutefois, des mesures doivent être prises dans le but de mettre fin aux anomalies énumérées ci-dessus.

3.4.2. Recommandations

On recommande :

- ✓ La création d'un organisme qui coordonne toute la procédure d'importation de substances chimiques et trace les normes pour leur commercialisation et leur utilisation.
- ✓ L'élaboration et l'approbation de normes légales qui réglementent toute la procédure d'importation, de commercialisation et d'utilisation de produits chimiques.
- ✓ L'Élaboration de brochures qui puissent fournir aux utilisateurs de substances chimiques des informations sur ces substances et les modes appropriées pour leur manipulation.
- ✓ La mise en place de programmes radio et de télévision qui présentent des exemples éducatifs aux utilisateurs potentiels de ces substances chimiques, vu qu'une campagne a déjà commencé à la radio et à la télévision sur la problématique des produits chimiques et qu'elle a eu un grand impact au sein des couches les plus vulnérables de la population.

IV. INSTRUMENTS LÉGAUX ET MÉCANISMES NON RÉGLEMENTAIRES POUR LA GESTION DE SUBSTANCES CHIMIQUES

Ce chapitre abordera les instruments légaux et réglementaires existants dans le pays qui permettent la manipulation appropriée de substances chimiques.

Malgré que le pays n'a pas encore adopté une loi spécifique qui régleme l'importation, la commercialisation et l'utilisation de substances chimiques au niveau national, et compte tenu de la nature multisectorielle de manipulation des substances chimiques, on peut trouver dans les diverses lois publiées plusieurs fragments de lois, de règlements et de normes existants qui traitent les questions liées aux substances chimiques.

4.1. Législation Nationale en Matière Environnementale

4.1.1. Bref définition du Cadre Législatif existant en matière environnementale et qui possèdent des fragments qui abordent les substances chimiques

Loi de Base de l'Environnement (Loi n° 10/99), publiée dans le Journal Officiel n° 15, 5^{ème} Supplément, du 31 décembre, crée le cadre juridico légal de la gestion de l'environnement dans la République Démocratique de São Tomé et Príncipe. Cette loi consacre les principes directement applicables à la sauvegarde de l'environnement, en adoptant les Principes de l'utilisateur-payant et du pollueur-payeur, où les usagers des milieux et des ressources naturels doivent payer, pour l'utilisation, un prix juste indépendamment de causer ou non la détérioration desdits milieux et ressources. En ce qui concerne les substances polluantes de l'environnement, un accent spécial est mis sur l'Article 21 (Pollution), sur l'Article 22 (Effluents) et sur l'Article 24 (Substances Toxiques). Cette loi est d'une importance capitale pour l'environnement, car elle souligne la compétence du Gouvernement, à travers son Ministère dans la définition et la conduite d'une politique globale dans le domaine de l'environnement pour le développement durable, ainsi que la mise en œuvre des mesures et l'adoption des instruments nécessaires à l'application de la présente loi. Elle indique les autres organismes responsables de la surveillance, de l'application et du contrôle de la Loi tels que : le Ministère Public, les Tribunaux, le Ministère de l'Environnement et autres Ministères, Mairies et/ou Pouvoirs Locaux, la Commission Nationale de l'Environnement (CNA) et les Directions et Services de l'État. Il faut souligner la création de la Commission Nationale de l'Environnement (CNA) avec des responsabilités particulières pour la définition d'une politique environnementale.

Loi de la Conservation de la Faune, de la Flore et des Aires Protégées (Loi n° 11/99), publiée dans le Journal Officiel n° 15, 5^{ème} Supplément, du 31 décembre, qui vise la conservation des Écosystèmes au niveau de la Faune et de la Flore, ainsi que des Aires Protégées, en tant que patrimoine national et de l'humanité, préconisant son utilisation sociale et économique durable à travers l'établissement de listes des espèces à conserver et du classement de secteurs du territoire national prédisposés pour la conservation de l'habitat et de la biodiversité. On remarque, entre autres, l'importance de cette loi par la création du Conseil de Conservation de la Faune, de la Flore et des Aires Protégées, désignée en abrégé CONFFAP, avec autonomie administrative, financière et patrimoniale de composition multisectorielle,

avec compétence pour, entre autres, proposer le classement et la déclassification d'espèces, proposer des politiques de gestion des secteurs protégés, coordonner l'ensemble des aires protégées, analyser les propositions de classement des zones cynégétiques hors des secteurs protégés.

Loi des Forêts, Loi n° 5/2001, publiée dans le Journal Officiel n° 8 du 31 décembre 2001 et qui crée le régime juridique des forêts de São Tomé et Príncipe qui à l'avenir viendra colmater beaucoup des lacunes existantes à l'heure actuelle, en prévoyant divers mécanismes destinés à assurer l'ordre forestier, ainsi que la surveillance et le fonctionnement des activités de gestion forestière.

Décret-loi sur des Parcs Nationaux Ôbôs de São Tomé et de Príncipe, qui décrètera des aires de conservation permanente, comme c'est le cas des Parcs Nationaux, considérant l'intérêt scientifique, botanique et ornithologique des forêts, sa fonction socio-économique dans la production, dans la régulation des cours d'eau, dans la protection des sources hydriques et dans la conservation de la vie sauvage et de la conservation de la biodiversité.

Loi sur les Pêches et les Ressources Halieutiques, Loi n° 9/2001, publiée dans le Journal Officiel n° 8 du 31 décembre 2001, qui adopte le cadre juridico-légal pour l'exercice de la Pêche dans la RDSTP. La Loi sur la Pêche et sur les Ressources Halieutiques procède à la définition des principes généraux de la politique de conservation, d'exploitation et de gestion des ressources halieutiques et de l'environnement aquatique sous la souveraineté et juridiction de São Tomé et Príncipe, conformément à son article 2 (Objet du Diplôme).

Décret-loi n° 63/81, du 31 décembre, publié dans le Journal Officiel, qui établit les normes juridiques nécessaires à la protection, à l'exploitation et à la gestion des ressources marines de la ZEE, qui se rapporte au Décret-loi n° 15/78 du 16 juin. Néanmoins, quelques modifications du Décret-loi de décembre 1981 ont été introduites par le Décret-loi n° 2/84 du 6 décembre, qui à son tour aussi procède, en cas d'infraction, à la mise à jour des taux à appliquer lors de l'octroi des licences et des amendes.

Décret-loi n° 51/91, du 7 novembre, publié dans le Journal Officiel n° 25 du 7 novembre, qui définit les règles d'utilisation et fixe les principes généraux et les critères de distribution des terres qui intègrent le domaine privé de l'État et destiné à des fins agricoles.

Décret-loi n° 59/93, publié dans le Journal Officiel qui approuve le Règlement Provisoire pour l'Utilisation des Forêts.

Décret n.º 35/99, de novembre 1999, publié dans le Journal Officiel, qui approuve le Règlement sur l'Extraction d'Inertes, définissant le sable, le caillou, le calcaire et le récif comme des ressources naturelles de l'État et fixant par conséquent les conditions pour l'autorisation de leur extraction dans toutes les zones côtières et les fleuves de la RDSTP.

Décret n° 36/99, publié dans le Journal Officiel n° 12, du 30 novembre, qui lance les bases d'un système de registre obligatoire de résidus et définit les compétences et les responsabilités de leur gestion.

Décret n° 37/99, publié dans le Journal Officiel n° 12, du 30 novembre, qui approuve le Règlement sur la Procédure d'Évaluation de l'Impact Environnemental.

Arrêté n° 1/GMAP/996, daté du 19/01/99, qui interdit la coupe d'arbres dans tout le territoire national.

Avertissement de la Direction de l'Élevage du 02/01/87, qui fixe les limites pour la sortie de pigeons et de perroquets du pays.

Loi n° 3/91, du 31 juillet, publié dans le Journal Officiel n° 21 du 31 juillet, qui établit le régime de la Propriété Agricole, en identifiant les terrains du domaine public et privé de l'État et en établissant le régime de distribution et d'utilisation des terres. Conformément à cette Loi, les terrains du domaine public de l'État sont ceux correspondants au lit des fleuves et des eaux maritimes, aux îlots et javeaux formés près de la côte, aux aires réservées à des buts militaires et paramilitaires et occupés par des routes, par des chemins publics, par des ports et aéroports. Ceux du domaine privé de l'État sont ceux où sont implantés des bâtiments publics; des exploitations agricoles de l'État, ceux qui ont fait objet de nationalisation, vauqués ou libres et tous les autres dont les propriétaires ne soient pas des entités privées.

Loi sur les Pêches et les Ressources Halieutiques, qui instituent des mécanismes susceptibles d'assurer la gestion rationnelle des ressources Halieutiques marines, en favorisant la procédure de renouvellement des réserves, en vue des besoins des générations futures.

4.1.2. Législation approuvée et pas encore publiée

- Décret-loi sur le Fond de développement Forestier.
- Règlement sur la Chasse.
- Décret-loi sur la Conservation des Tortues Marines.

La présentation sommaire du cadre juridique légal à São Tomé et Príncipe sur l'environnement, montre que le Gouvernement a fait un effort pour réglementer l'utilisation des ressources disponibles et préserver l'environnement, notamment en matière de pollution par des substances qui détruisent tout particulièrement les sols.

4.2. Instruments juridiques légaux nationaux qui prennent en compte la Gestion des substances Chimiques

Aucun instrument juridico légal national réglementant de manière spécifique la gestion des substances chimiques, n'a encore été conclu et approuvé. Le manque d'un cadre réglementaire national a poussé quelques institutions et sociétés à utiliser certaines normes contenues dans des documents provenant des organisations et institutions internationales, parmi lesquelles les instruments présentés dans le tableau 17.

Tableau 16. Références aux Instruments Légaux existants qui abordent la gestion de Substances des Chimiques

Instrument Légal (Classe, référence, année)	Corps ou Ministère responsable	Catégories d'Utilisation des substances Chimiques Couvertes	Objectif de la Législation	Respect
Index Phytosanitaire (Index Phytosanitaire Français) *	ACTA	Pesticides agricoles	Fournir aux utilisateurs de pesticides une liste de référence sur des substances chimiques autorisées et commercialisées en France	Faible
Index régional Agro- pesticide (<i>régionale agro-pesticide index</i>) pour l'Afrique	CIRAD CNEARC	Pesticides agricoles	Fournir aux utilisateurs de pesticides une liste de référence sur des substances chimiques autorisées et commercialisées en Afrique	Faible
indice National thérapeutique (Portugal)	OMS	Substances chimiques de consommation publique	Fournir aux utilisateurs de pesticides une liste de référence sur des substances chimiques autorisées et commercialisées au Portugal	Faible
Directives de la FAO*	FAO	Pesticides	Garantir la gestion efficace des pesticides, en comprenant l'homologation, la distribution, l'utilisation, etc. ...	Faible

* ce sont des documents publiés régulièrement qui arrivent au pays

Les Instruments identifiés sont :

- Index Phytosanitaire
- index régionale agro-pesticide

- indice National thérapeutique
- Directives de la FAO

4.3. Description synthétique des Instruments clés légaux dans la gestion des substances chimiques

D'après le tableau 17 où figurent seulement les instruments de caractère international et étranger, les plus utilisés sont les Index Phytosanitaires et l'Indice National thérapeutique provenant du Portugal.

Dans les index sont décrits les informations de base sur la protection des plantes, les matières actives, la distribution de substances chimiques selon les cultures, y compris les doses et les concentrations plus efficaces ainsi que la mode d'application. Les substances spécifiées dans ces documents (Insecticides, Fongicides, Herbicides, association de substances, etc.) sont celles homologuées dans les pays/régions d'utilisation de celles-ci.

Dans l'Indice National Thérapeutique Portugais lié à la santé, il existe des informations identiques à celles de l'Index, non de caractère phytosanitaire, mais de caractère social (humain et animal). Dans ces documents, on peut trouver des informations comme l'identification de formes de présentation, la caractérisation thérapeutique, le principe actif, le dosage et autres.

Ces documents sont utilisés de forme volontaire par les importateurs et les utilisateurs de produits chimiques.

Autrefois, certains secteurs comme le Ministère de l'Agriculture, à travers des techniciens formés, contrôlaient l'application de normes à travers des visites de terrain et aux entrepôts des sociétés agricoles et jusqu'à aujourd'hui réalisent des formations pratiques aux utilisateurs de ces produits.

Dans le secteur de la santé aucun contrôle n'est réalisé. Néanmoins, l'importation uniquement des substances homologuées, surtout pour les produits destinés aux Hôpitaux et aux Pharmacies est respectée.

4.4. Législations existantes par catégorie d'utilisation y compris les diverses étapes depuis la production/importation jusqu'à la mise à disposition

Il existe un avant-projet de législation sur les substances chimiques, qui prochainement sera analysé et approuvé par la commission technique nationale de l'environnement, pour être soumis au Gouvernement pour approbation. On peut aussi remarquer les propositions de règlements qui suit :

- Loi sur l'importation, la commercialisation, la fabrication et l'utilisation de produits toxiques et dangereux. Cette loi composée de 31 articles, réglemente la gestion de ces produits dans sa globalité c'est-à-dire de la fabrication à l'utilisation (annexe 2)

- Règlement qui établit les règles relatives au contrôle du marché illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et précurseurs (annexe 3)
- Décret réglementaire sur l'exécution de la stratégie nationale de traitement antipaludéen. Cette proposition vise seulement la réglementation de la procédure de registre, d'approvisionnement, d'importation, de distribution et d'utilisation des médicaments antipaludéens (annexe 4).

4.5. Bref description des procédures clés pour le contrôle de produits chimiques

Des substances dont l'emploi est interdit dans les pays fabricants sont utilisés à São Tomé et Príncipe du fait de l'absence de contrôle dans la gestion de ces substances,.

En ce qui concerne l'interdiction ou la limitation de l'utilisation de substances chimiques, São Tomé et Príncipe est toujours informé par les organisations internationales comme l'OMS et la FAO. Mais pour des raisons souvent liées à l'ignorance des importateurs et au manque de contrôle dans l'importation, toutes les substances interdites au niveau international qui arrivent au pays sont utilisées. Comme par exemple une Liste de quelques agro-pharmaceutiques/matières actives utilisées à São Tomé et Príncipe, mais dont la commercialisation est interdite dans le cadre de la Convention de Rotterdam (PIC) sur les Procédures d'Informations Préalables avec Connaissance de Cause concernant certains produits chimiques:

Aldrin,
 Aldicarbe
 Atrazine/Simazine
 Carbaril
 Captafol
 Chlordiméforme
 Daminozides
 Diniterbe
 Diuron
 Dnoc
 Dieldrin
 DDT
 Endrin
 Lindane
 Pentaclorophenol
 Monocrothophus
 (Sources : Índice Phytosanitaire, 1998) ;

La FAO fournit les listes de stupéfiants et de substances psychotropes sous contrôle internationale¹². Ces substances sont présentes et encore utilisées dans le pays.

¹² Liste Jaune des Stupéfiants placés sous contrôle International

¹² Liste Verte des Substances Psychotropes placés sous contrôle International

4.6. Mécanismes non réglementés pour la gestion des produits chimiques

Tout au long de ce travail on peut remarquer que peu d'actions volontaires et indépendantes ont été développées pour garantir la bonne gestion des substances chimiques.

Néanmoins parmi elles on peut distinguer :

- l'importation et la commercialisation de ces substances par poste liés/gérés par le Ministère de l'Agriculture LAINA, dont l'importation est soumise à une homologation, bien qu'étrangère. En d'autres termes, les substances importées sont homologuées par les pays qui les commercialisent. On les traite de façon similaire à ENAMED.
- les formations réalisées par les centres tels que le CATAP et le CIAT, pendant lesquelles on sensibilise les agriculteurs sur l'utilisation contrôlée et le respect des doses des substances chimiques.
- l'interdiction d'utilisation des substances chimiques toxiques dans les zones où on produit le cacao biologique sous l'orientation technique de l'ONG ADAPPA liée au projet pilote du cacao biologique.

4.7. Commentaires/analyse

La gestion de substances chimiques à São Tomé et Príncipe n'obéissant à aucun mécanisme juridico-légal national, car inexistant, quelques institutions ont essayé d'intervenir en imposant quelques mesures. Conformément au tableau 18 le rôle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Santé doit progresser dans le milieu rural. Il est alors urgent d'élaborer une législation sur les produits chimiques et leurs résidus en incorporant l'aspect de la convention de Stockholm, de Rotterdam, de Bale et les risques chimiques de la procédure d'exploitation pétrolière qui, en règle générale, sont régis par quelques conventions internationales.

Des secteurs compétents du Ministère de l'agriculture réalisent des formations, des clarifications, informations et contrôles sur l'utilisation, le stockage et l'utilisation appropriée des substances chimiques agricoles. Les agents alertent surtout les utilisateurs sur le respect des prescriptions des publications mentionnées en utilisant comme les directives de la FAO et de l'Index Phytosanitaire. Des inspections et quelques sanctions ont été appliquées aux sociétés agricoles d'Etat, en cas de négligence, avant le démantèlement de celles-ci.

Suivant le même tableau, le niveau de respect de ces directives est faible. Cela est dû au manque d'autorité de l'Etat à faire respecter les lois.

La FAO a financé en 1999 un consultant pour l'élaboration de proposition de lois sur la gestion des substances toxiques et dangereuses, dont la proposition est en attente d'approbation et de publication du gouvernement.

Tout importateur et utilisateur des substances chimiques est conscient que la chaîne de procédures de gestion de ces produits doit obéir à des normes dûment légalisées et contrôlées par les entités compétentes. Il existe un consensus en ce qui concerne les produits capables de provoquer des maux graves à l'homme et à l'environnement. Le respect des normes d'utilisation des substances chimiques doit être contrôlé et son manquement serait soumis à des sanctions sévères.

La Gestion de l'importation, de la commercialisation et de la distribution, selon les informations et les avis les plus perspicaces recueillis par une enquête sur des questions liées aux substances chimiques, devraient être la base des activités centralisées sur la responsabilité de l'Etat.

Après l'approbation et la publication des lois proposées actuellement et d'autres à venir, un Centre d'Importation des substances chimiques d'Etat, privé ou mixte, mais assisté par des institutions d'Etat détentrices d'informations détaillées sur ces substances, devrait voir le jour. Ce centre sera chargé de l'importation, c'est-à-dire, de la liste des substances autorisées à être importées.

La distribution et la commercialisation seraient dirigées par des filiales du centre. Ces filiales pourraient être aussi bien privées que publiques. En conséquence, il doit y avoir des procédures où les conditions d'autorisation pour la commercialisation ainsi que la bonne utilisation de substances chimiques soient clairement définies.

Les pays en développement, dont fait partie la République Démocratique de São Tomé, doivent exiger l'homologation de pays fabricants et vendeurs de substances chimiques, ainsi que le respect des règlements des pays de la région.

Finalement, les constatations observées nous conduisent à affirmer que les intervenants dans la gestion des substances chimiques sont sensibles et conscients de la problématique existante et attendent le dynamisme de l'Etat ou d'une autre institution nationale de droit pour la mise en œuvre juridico-légal de normes qui gèrent les questions liées aux substances chimiques dans le pays.

4.8. Intégration de la gestion des produits chimiques au programme national de développement

4.8.1. Objectifs du Millénaire pour le Développement - OMD

Au Sommet du Millénaire tenu en septembre 2000 ont pris part, des représentants de 189 pays, (riches et pauvres), dont 147 Chefs d'Etat, y compris le Chef d'Etat de Sao Tomé et Principe.

Huit objectifs ont été approuvés dans la déclaration du millénaire et 18 objectifs mesurables à travers 48 indicateurs, tenus comme fondamentaux pour la réduction de la pauvreté et la construction d'un monde meilleur.

Les pays pauvres se sont engagés à améliorer la gouvernance et les pays riches se sont engagés à augmenter les aides publiques et à assurer le soulagement de la dette des pays pauvres.

Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP), élaboré et adopté par le gouvernement en 2002 a pour objectifs de:

- ◆ Réduire de moitié le pourcentage de la population vivant en situation de pauvreté jusqu'en 2010, et à en réduire le nombre à moins de 1/3 en 2015 ;
- ◆ Parvenir jusqu'à 2015 à l'accès de toute population aux services sociaux de base et promouvoir l'amélioration de leur qualité de vie ;
- ◆ Réduire considérablement les différences sociales et de genre entre les districts et entre ceux-ci et la région autonome.

Pour atteindre ces objectifs, la SNRP s'articule autour de 5 axes:

1. Réforme des institutions publiques, renforcement des capacités et promotion d'une politique de bonne gouvernance ;
2. Croissance accélérée et redistributive ;
3. Augmentation des chances et diversification des revenus pour les groupes les plus vulnérables ;
4. Développement des ressources humaines et amélioration de l'accès aux services sociaux de base ;
5. Mécanisme de suivi et évaluation de la SNRP.

L'exécution de la SNRP oblige à chaque secteur de tenir compte des lignes d'action prioritaires, ce qui ira se traduire dans des projets d'investissement dont la mise en oeuvre doit faire l'objet de la mobilisation des ressources nécessaires.

4.8.2. Gestion des Produits Chimiques et son rapport avec la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté et avec les Objectifs du Millénaire

- ◆ La problématique de la Gestion des Produits Chimiques (GPC) à Sao Tomé et Principe se limite essentiellement à leur importation, commercialisation, utilisation et stockage ;
- ◆ Les secteurs concernés sont l'Agriculture, la Santé, l'Industrie, les Ressources Naturelles et l'Environnement, le Commerce, le Plan et Finances, le Travail et les Affaires Etrangères ;
- ◆ Les Organes de Souveraineté impliqués: Le Gouvernement, l'Assemblée Nationale et la Présidence de la République (Approbation et promulgation des dispositions légales) ;
- ◆ La SNRP propose de réduire la pauvreté à l'horizon 2015 en passant par l'augmentation de la croissance économique pour améliorer les conditions de vie de la population.

L'amélioration des conditions de vie de la population présuppose:

- ◆ Une bonne gouvernance (stabilité politique et transparence dans la gestion) ;
- ◆ La croissance économique (reposée sur le secteur productif) ;
- ◆ L'augmentation de l'offre de chances pour améliorer les revenus des pauvres (croissance et diversification de la production) ;
- ◆ Accès à l'éducation, la santé, l'eau potable et à un environnement sain.

4.8.3. Contribution de la Gestion Appropriée des Produits Chimiques à la Réduction de la Pauvreté

Prise en compte de l'incidence et de la localisation de la pauvreté:

A- Au niveau individuel – communautaire

- ◆ Une meilleure connaissance dans l'utilisation des Produits Chimiques, impliquerait une plus grande espérance de vie, une meilleure et plus grande productivité, et un meilleur revenu.
- ◆ Encouragement à la recherche agricole pour la gestion intégrée des pestes, les maladies et la fertilisation, (encouragement à la production biologique), une meilleure qualité des produits, une plus grande garantie dans la sécurité alimentaire et moins de dépenses avec des produits chimiques, et un meilleur revenu pour la famille ;
- ◆ L'environnement serait plus sain pour la population, une meilleure protection des animaux, des plantes et des sols, c'est-à-dire moindre vulnérabilité à des risques par contamination chimique, à travers le contrôle dans l'importation de produits chimiques.

B- Au niveau institutionnel/économique

- ◆ Renforcement de la capacité institutionnelle, par la formation des cadres en la matière.
- ◆ Dans le cadre de l'approbation des dispositions légales et de la ratification des Conventions il permettra un meilleur contrôle de l'importation et de la commercialisation des produits chimiques, en évitant l'entrée et la commercialisation des produits interdits internationalement.
- ◆ Respect des conventions internationales et par conséquent augmentation des possibilités d'aide publique au développement.
- ◆ une plus grande contribution du secteur agricole au PIB a travers de l'utilisation des nouvelles technologies en obtenant des produits de qualité (diversification de l'exportation)
- ◆ Réduction des dépenses avec santé.

Conclusion

- ◆ La Gestion des Produits Chimiques, peut s'encadrer dans les grands objectifs de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté et des Objectifs du Millénaire.
- ◆ Bien qu'il n'existe pas un objectif stratégique et les actions respectives exclusivement sur cette matière, de façon implicite elle est insérée dans les objectifs proposés.

Par conséquent:

- ◆ Nous réitérons le besoin de mettre en place un cadre institutionnel spécifique pour les questions de la PC.

V. MINISTÈRES, AGENCES ET AUTRES INSTITUTIONS NATIONALES QUI UTILISENT LES SUBSTANCES CHIMIQUES

Le Chapitre décrit et analyse les attributions et les programmes des différents ministères, agences et autres institutions gouvernementales responsables et conscientes des différents aspects de la gestion de substances chimiques.

5.1. Responsabilités des Différents Ministères, Agences et autres Institutions

Tableau 17. Responsabilités des Différentes Institutions et Agences Gouvernementales dans la Manipulation des substances chimiques (PESTICIDES)

Étape Institutions.	Importation	Stockage	Transports	Distribution	Utilisation	Contrôle Environne mental
Min. Environnement.						X
Min. Santé	X	X	X	X	X	
Min. Agriculture	X	X	X	X	X	
Min. Com. Ind.	X	X	X	X		
Min. Plan. Fin.	X					
Entreprises Agricoles	X	X	X	X	X	
ENCO	X	X	X	X	X	
Sociétés Commerciales	X	X	X	X		

Le tableau 18 illustre clairement les responsabilités des différentes agences et institutions dans la manipulation de substances chimiques.

Le secteur qui a une plus grande part de responsabilité est celui de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture et entreprises agricoles). Ceci est dû au fait que la principale activité économique à São Tomé et Príncipe est l'Agriculture.

Le Ministère de Santé a aussi une grande responsabilité dans tout ce processus, vu que celui-ci utilise des pesticides dans la lutte contre le paludisme et quelques réactifs pour le centre national d'endémie et autres laboratoires d'analyses cliniques.

Le secteur du Commerce a aussi une grande responsabilité, car c'est l'institution qui autorise l'importation de tout type de marchandises.

Les autres secteurs présents dans le tableau, bien qu'impliqués directement ou indirectement dans ce processus, ont moins de responsabilités.

Tableau 18. Responsabilités de Différentes Institutions et Agences Gouvernementales dans la manipulation des substances chimiques (PRODUITS PÉTROLIERS)

Étape Institutions.	Importation	Stockage	Transports	Distribution	Utilisation	Contrôle Environnemental
Min. Ressources Nat. Environnement						X
Min. Santé						X
Min. Agriculture	x	x	x	x	x	
Douanes	X	X				
ENCO	X	X	X	X	X	
Entreprises Commerciales	X	X	X	X		
ENAPORT	X		X			

Le tableau 19 montre qu'ENCO (Société nationale de combustible et huiles) est l'institution qui a une plus grande responsabilité dans ce processus (importe, stocke, transporte et distribue les produits pétroliers)

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie joue un rôle important parce que, d'une part, il octroie des licences et surveille les postes d'approvisionnement de combustible, et d'autre part, il aide ENCO à élaborer des politiques d'approvisionnement de produits pétroliers afin de respecter les normes de sécurité et de qualité préétablies.

Tableau 19. Responsabilités de différentes Institutions et Agences Gouvernementales dans la Manipulation des substances chimiques (SUBSTANCES CHIMIQUES INDUSTRIELLES)

Étape Institutions.	Importation	Stockage	Transports	Contrôle Environnemental	Distribution	Utilisation
Min. Ressources Nat.				X		
Min. Santé	x	X	X	x	x	X
Min. Agriculture	X	X	X		X	X
Douanes	X	X				
Entreprises Agricoles	X	X	X		X	X
ENCO	x	x	x		x	x
Maisons Commerciales	X	X	X		X	
Entreprises Bureaux de poste	X		X			

D'une part, dans le tableau 20 on remarque que le Ministère de la Santé, utilise de différents réactifs pour leurs laboratoires et pharmacies.

D'autre part, on observe que le Ministère de l'Agriculture utilise différents produits chimiques dans leurs laboratoires de recherche.

Il faut aussi souligner quelques maisons commerciales qui importent, stockent et distribuent les produits chimiques pour le secteur agricole et pour la consommation publique.

En ce qui concerne le Ministère du Commerce et de l'Industrie, même si le pays a un secteur industriel peu développé, on trouve néanmoins la fabrication de peintures, de bières et de liqueurs. Cette situation peut changer avec le début du projet des Zones Franches et de l'exploitation du Pétrole.

Le Ministère des Ressources Naturelles en charge de la politique environnementale du pays a adhéré à certaines conventions qui facilitent la procédure d'importation, de stockage, de transport et l'utilisation de substances chimiques.

Tableau 20. Responsabilités de Différentes Institutions et Agences Gouvernementales dans la manipulation des substances chimiques (SUBSTANCES CHIMIQUES D'UTILISATION PUBLIQUE)

Étape Institutions.	Importation	Stockage	Transports	Distribution	Utilisation	Contrôle Environnemental
Min. Ressources Naturelles						X
Min. Santé	X	X	X	X	X	
Min. Agriculture						
Douanes	X					
Entreprises Agricoles						
ENCO	X					
Maisons Commerciales	X	X	X	X		

Le tableau 21 met en évidence les Maisons Commerciales car elles ont une plus grande responsabilité dans ce processus. Néanmoins, le pays a besoin d'une législation pour faciliter cette procédure, en impliquant un plus grand nombre de secteurs qui puissent appuyer une gestion plus rationnelle des produits chimiques.

Dans ce cas le Ministère du Commerce et de l'Industrie peut créer un mécanisme d'homologation des produits importés et exportés.

5.2. Description Des Autorités Et Mandats Ministériels

La gestion des substances chimiques est de la compétence des Ministères de l'Environnement, dont la ramification du service administratif est en relation avec les substances chimiques ainsi que des Directions, des services, des sociétés, des Institutions d'ordre public et des Organismes Nationaux d'Inspection.

A. Le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement

Définir la politique nationale dans les domaines des Ressources Naturelles, de l'Environnement et de l'Énergie.

Retenir et inverser la forte détérioration des infrastructures de captation, d'adduction et de distribution d'eau potable, l'accroissement de la pollution chimique et bactériologique des fruits, des viviers et l'augmentation des maladies d'origine hydrique.

Assurer la satisfaction des besoins primaires de la population en énergie.

Assurer la continuation de la politique de l'environnement et des ressources naturelles.

A.1. Direction Générale de l'Environnement

Concevoir une stratégie nationale pour le développement durable moyennant l'adoption du Plan National de l'Environnement, pour le Développement Durable et les plans sectoriels.

Évaluer et empêcher les impacts des plans, des programmes et des projets sur l'environnement, moyennant un encadrement législatif approprié et la mise en œuvre d'un système de contrôle systématique et de surveillance de l'environnement.

Promouvoir l'engagement et la participation des citoyens, des institutions et des ONG dans la protection, dans la formulation et dans l'exécution de la politique de l'environnement.

Établir un cadre de concertation et de coordination intersectorielle pour la mise en œuvre des actions dans le domaine de l'environnement.

Contribuer au renforcement de la coopération sous-régionale, régionale, internationale pour la gestion rationnelle et intégrée des écosystèmes.

A. 2. Direction des Ressources Naturelles et de l'Energie

Élaborer des études et des recherches sur les caractéristiques et conditions des ressources naturelles du pays, leur distribution territoriale et le niveau d'exploitation.

Analyser des études et des recherches en recommandant des orientations générales sur l'utilisation des ressources naturelles.

B. Ministère des Infrastructures

- Définir la politique nationale dans les domaines des travaux publics et la construction Civile, Infrastructures routières et communications du territoire
- Élaborer et approuver le plan de l'aménagement du territoire, sur la base du plan physique national visant la définition d'une politique de distribution spatiale de terres en fonction de sa vocation agricole, urbaine, touristique et écologique

B.1. Direction des Transports et des Communications

Assurer la mise en œuvre des infrastructures des transports maritimes et routiers;
Promouvoir la création, la mise en œuvre et le développement des transports maritimes et routiers;
Étudier et adopter des mesures de prévention des accidents et de sécurité des types de transports;

B.2. ENAPORT - Société Nationale d'Administration des Ports

B.3. ENASA - Société Nationale d'Aéroports et Sécurité Aéroportuaire

C. Ministère de la Justice

C.1. Cabinet de lutte contre la drogue

C.2. - PIC - Police de Recherche Criminelle

D. Ministère du Travail

D.1. Direction du Travail

- Promouvoir des études et divulguer des mesures sur l'hygiène, la santé et la sécurité dans le travail
- Réaliser des études en vue d'une meilleure adéquation de la protection, de l'hygiène du travail et proposer des normes juridiques à cet effet.

D.2. Inspection du travail

Assurer dans sur tout le territoire national, l'application des dispositions légales relatives aux systèmes de protection de l'emploi, de l'hygiène et de la sécurité dans le travail et de la sécurité sociale.

E. Ministère des Affaires Étrangères et des Communautés

E.1. Direction des Affaires Internationales Politiques et Économiques

- Donner l'appui nécessaire pour la préparation, la négociation, la signature et l'adhésion à des accords et à d'autres actes internationaux bilatéraux et multilatéraux en s'occupant de la transaction nécessaire, son incorporation dans l'ordre juridique interne et en donnant un avis juridique, quand besoin ait, sur les questions relatives à l'exécution.

F. Ministère de la Planification et des Finances

F.1. Direction des Douanes

Contrôler l'entrée et la sortie de marchandises sur le territoire national à des fins fiscales, économiques et de protection de la santé publique.

Promouvoir des mesures de protection de la santé publique en coopération avec les services respectifs, relatives à la prévention d'entrée de personnes, d'animaux ou de marchandises dont la nature pourrait mettre en danger la santé des résidents.

G. Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches

G.1. Direction de l'Elevage

Organisation de services vétérinaires afin de garantir le contrôle sanitaire des animaux et la prévention de maladies infectieuses-contagieuses.

G.2. Direction de la Forêt

- Élaborer les dispositions légales, diriger et contrôler son application en ce qui concerne le renfort, l'extraction et la conservation des forêts, de la faune et de la flore sauvages.

G.3. Direction d'Agriculture

- Diriger techniquement tous les aspects liés à la réalisation d'activités qui assureront l'efficacité, le développement diversifié de l'agriculture, soient relatif aux cultures permanentes, soient aux cultures annuelles.

G.4. CIAT-STP

Lutte intégrée contre les insectes et maladies des cultures

Analyse physique et chimique de qualité des produits agricoles et leurs dérivés, importés ou à l'exportation.

Contrôle phytosanitaire des produits et matériels d'origine végétale

Mise en œuvre de la diffusion de mesures de protection et de défense de l'environnement contre la pollution et autres facteurs de déséquilibre de l'écosystème, notamment contre la mauvaise utilisation de produits agrochimiques.

G.5. Direction des Pêches

Coopérer avec d'autres institutions dans la réalisation de contrôle de qualité de produits des chalutiers et leurs dérivés à travers des analyses techniques.

Coopérer avec les laboratoires nationaux et internationaux dans les branches de leur activité

Fixer des normes de qualité de consommation de production de pêche à travers des règlements

H. Min. du Commerce/Industrie/Tourisme

H.1. Direction du Commerce

- Procéder à la régularisation des activités commerciales
- Application et divulgation des normes techniques correspondantes aux établissements commerciaux.
- Reproduire et divulguer des normes techniques spécifiques de chaque secteur d'activité économique, particulièrement dans le domaine de l'hygiène, du respect de la santé publique et de l'environnement, de la sécurité des installations et de la protection du consommateur.

Organiser des cours, des examens, des séminaires de familiarisation des normes techniques Internationales à respecter dans la production et la commercialisation des produits et des marchandises. Collaborer dans les études pour l'élaboration des normes techniques de qualité d'emballage, de manipulation et de stockage de biens alimentaires

H. 2. Direction de l'Industrie

Mettre en œuvre des études diverses de support de politiques industrielles liées à l'impact environnemental, des avantages comparatifs d'exportation et autres.

H.3.Direction du Tourisme

Organiser et stimuler des actions de prévention des conditions nécessaires pour le développement du tourisme, en garantissant l'équilibre entre l'homme et la nature, entre l'environnement et les activités économiques.

I. Ministère de la Santé

I.1. Direction Générale des Soins de Santé

Promouvoir l'assainissement et l'hygiène de l'habitat.

Promouvoir les mesures commodes d'hygiène de l'alimentation et de l'amélioration de la nutrition

I.2. Centre national d'Endémie

Assurer le respect des conventions, des accords ou des règlements sanitaires internationaux et la défense sanitaire des frontières

I.3. Inspection de la Santé

Garantir la qualité des médicaments et des matériels destinés aux Hommes et de produits sanitaires

Réglementer et contrôler conformément aux normes internationales l'importation et l'utilisation de stupéfiants et des substances psychotropes dûment autorisés officiellement dans le pays.

Émettre un avis sur l'autorisation pour fabrication, importation et introduction de médicaments sur le marché.

Commander l'interdiction de fabrication, d'importation, de distribution et de commercialisation de médicaments et de produits sanitaires en procédant à la suspension à la révocation, ou à la déclaration de caducité des licences ou des autorisations ainsi qu'au retrait sur le marché ou l'appréhension de médicaments et les produits sanitaires si justifiée au nom de la protection de la santé publique.

Autoriser l'installation et le fonctionnement des établissements qui se consacrent au stockage, à la distribution et à la commercialisation de médicaments destinés aux hommes, vétérinaires et de produits sanitaires.

J. Ministère de l'Administration Interne

- Prévention et répression de la criminalité
Prévention de catastrophes, calamités ou désastres et appui aux populations et aide aux sinistrées

J.1. Service De Protection Civile Et Des Pompiers

Promouvoir des enquêtes et l'évaluation des risques collectifs d'origine naturelle ou technologique

J.2. Contrôle National

- Défendre la légalité démocratique, garantir l'ordre et la sérénité publique et l'intégrité des citoyens et de leurs biens

J.3.II Contrôle Inspecteur Et Douanier

Surveillance dans les ports et aéroports, de tous les expédients de trafic portuaire de biens.

5.3. Ressources disponibles pour les activités de manipulation de substance Chimique

Les Ressources humaines (techniques et scientifiques) disponibles, existent déjà en quantité et qualité raisonnables, bien qu'il faille mettre en œuvre l'échange d'informations et augmenter l'efficacité dans la gestion des substances chimiques.

Au niveau national les ressources financières disponibles sont insuffisantes.

Il n'existe pas de budget spécifique affecté à ce secteur.

Le niveau de savoir-faire du personnel est encore assez général, il manque de spécialisations à travers des études de spécialisation, des participations dans les séminaires, des ateliers, l'accès aux bases de données, etc.

5.4. Commentaire/Analyse

La gestion des substances chimiques étant de caractère multisectoriel, il est nécessaire d'avoir une structure de coordination nationale qui sur la base d'une stratégie nationale, permettra de guider et de surveiller l'application des accords et des conventions internationales, des directives et des résolutions

provenant des organisations internationales (FAO, OCDE, OIT, ONUDI, PNUMA, OMS), qui datent des années 80.

Au niveau national il est aussi important de coordonner les activités ministérielles et celles des ONG du domaine pour une meilleure gestion des substances chimiques.

- Élaborer et approuver les législations et les règlements
- Promouvoir les informations, l'éducation et la communication des structures locales, de la société civile et de la population en général sur la problématique de la gestion des substances chimiques

VI. ACTIVITÉS PERTINENTES DE L'INDUSTRIE, DES GROUPES D'INTÉRÊT PUBLIC ET DU SECTEUR DE LA RECHERCHE

Ce chapitre traite de la description et de la révision des actions importantes réalisées par les organisations et les entités non gouvernementales et le rôle qu'elles doivent jouer dans l'aide à la manipulation des substances chimiques. Il est notoire que les interventions des dites organisations ou entités, conjuguées avec le gouvernement sur une base législative, facilitent l'établissement du contrôle intégral aussi bien au niveau de l'importation, le transport, la commercialisation, qu'au niveau de l'utilisation et du stockage des produits chimiques.

São Tomé et Príncipe comme il a déjà été mentionné, ne possède pas d'industries, ni d'organisations qui produisent des substances chimiques. Il y a effectivement, de l'importation, de la commercialisation, du transport et du stockage des produits chimiques, effectués par quelques entités. D'autre part, aujourd'hui il n'y a aucune organisation non gouvernementale qui se dédie exclusivement à la gestion rationnelle de substances chimiques, ni qui prête assistance en cas d'urgence.

Cependant, il existe des organisations santoméennes non gouvernementales qui veille à la défense de l'environnement. Les activités développées par ces organisations sont naissantes. Évidemment, elles n'ont pas été le pôle catalyseur dans le processus de structuration du système de gestion environnementale.

6.1. Description des organisations/programmes

6.1.1. Les organisations non gouvernementales

Association de Défense de l'Environnement et de Développement Rural (ADADER)

Boîte Postale : 163, Chácara – São Tomé - Téléphone : (+239) 223754,

Fax n° (+239) 221365, courrier électronique : armindopontes@hotmail.com

Le président : **M. Armindo de Sousa Pontes**

« **ADADER** » est une Association, sans buts lucratives, constituée pour une durée indéterminée, avec l'objectif de défendre l'environnement et le Développement Rural. Il prétend promouvoir des activités de caractère éducatif, informatif et formation pour que le développement se fasse de manière appropriée et durable, ainsi que des réalisations d'actions pour résoudre des problèmes environnementaux au niveau national et dans les secteurs ruraux spécifiques.

Association des Distributeurs et de Revendeurs de Combustible et d'Huiles (ADRECOL)

Boîte Postale : 499, Quinta St.º António - São Tomé, Téléphone : 221441

Fax n° 223579, courrier électronique : goctaviano@cstome.net

Le président : **M. Guillermo Octaviano**

« **ADRECOL** » est une Association non gouvernementale, dotée d'une personnalité juridique, qui a pour objet de défendre les intérêts des distributeurs et des revendeurs de combustibles, de lubrifiants et d'autres produits semblables. Il veille à la formation liée à la manipulation des extincteurs, aux informations sur la protection des équipements utilisés dans la commercialisation des produits pétroliers et leurs dérivés, ainsi que la protection de l'environnement.

Association Club de la Nature (ACN)

Boîte Postale : 210, Rue Pascoal Amado - S.Tomé, Téléphone : 907660,

Fax n° 224233, courrier électronique :

Le président : **M. Nilton Gonçalves d'Almeida Godinho**

« **ACN** » est une Association, sans buts lucratives, pour une durée indéterminée, qui a pour objet préserver et conserver l'environnement. Elle réalise des actions participatives auprès des communautés, à travers la sensibilisation et la formation, en insistant sur la nécessité d'un plus grand engagement dans la défense de la nature en générale.

Mar Ambiente e Pesca Artesanal (MARAPA)

Boîte Postale : 292, Largo de Bom Despacho, Téléphone : 222792,

Fax n° 222792, courrier électronique : marapa@cstome.net

Directeur Adjoint : **M. João Gomes Pessoa Lima**

« **MARAPA** » est une organisation non gouvernementale, dotée d'une personnalité juridique, ayant comme objectif la protection de la côte maritime et des diverses espèces en voie d'extinction. Une autre activité développée par ladite organisation est de soutenir les pêcheurs artisans et autres personnes qui se consacrent à la commercialisation du poisson. MARAPA s'engage aussi dans la prévention et la défense de l'environnement, en combattant toutes les pratiques résultant ou non de l'activité humaine, susceptible de polluer la nature.

São Tomé et Príncipe Union pour la Promotion (STEPUP)

Vila Dolores – São Tomé, Boîte Postale : 416, Téléphone : 221285

Courrier électronique : stepup@cstome.net

Directeur exécutif : **M. Edward S. Seligman**

« **STEPUP** » est une ONG, volontaire et d'utilité publique de buts non lucratives, qui travaille avec les communautés rurales dans les secteurs de l'Éducation, de la Santé, de l'Environnement et de l'Agriculture. À travers des actions participatives dans une perspective de sensibilisation, de formation, SETPUP informe les communautés sur les soins qu'ils doivent avoir lors de l'utilisation et de la conservation des produits chimiques.

6.1.2. Organisations et Entités Industrielles

Centre National d'Endémie (CNE)

Santo António - São Tomé, Boîte Postale : 218, Téléphone : 221099

Courrier électronique :

Directrice : **M. Herodes Rompão**

« **CNE** » est une Institution Publique de Recherche qui définit la stratégie de recherche dans la lutte contre toutes les maladies endémiques du pays. En ce moment, l'Institution se penche seulement sur la problématique du Paludisme, pour deux raisons importantes :

C'est aujourd'hui la principale cause de décès dans le pays.
Manque de moyens financiers pour intervenir dans d'autres secteurs.

Le CNE réalise des études et des actions dans la lutte contre le vecteur du paludisme, basées sur une politique nationale, préalablement élaborée dans le cadre du Plan National de Lutte contre Paludisme et sous tutelle du Ministère de la Santé. Il réalise aussi des activités de formation des techniciens en manipulation, d'éducation et de sensibilisation de la population, de soins primaires dans la prévention contre la maladie.

Magasin d'Approvisionnement d'Insumos Agricole - LAINA -

(Direction d'Étude et de Planification du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches)

Avenue Marginale 12 juillet - São Tomé, Boîte Postale : Téléphone 223791

Fax : Courrier électronique :

Responsable : **M. Manuel da Graça José Narciso**

« **LAINA** », est un magasin appartenant à une institution publique, qui est responsable des activités d'importation, de stockage et de commercialisation de pesticides et d'engrais pour les agriculteurs. Il informe les consommateurs sur des mesures techniques, les pratiques de travail et de protection personnelle, quant aux produits chimiques.

Fábrica de Tintas São Tomé SA (KAR)

Bôbô - Forro, Boîte Postale : 71, Téléphone : 224887,

Fax : 225485, courrier électronique :

Directeur : **M. Izidro Machado Perreira**

« **KAR** » est une entité juridique dotée d'autonomie d'organisation et de décision, qui importe des matières premières chimiques, qui sont utilisées dans la fabrication de peintures. Les produits sont ultérieurement commercialisés sur le marché interne. Il existe un processus d'autogestion des substances chimiques, qui est développé par l'entreprise, tout en respectant les normes internationales exigées. Elle réalise des formations de préparation des travailleurs dans les spécialisations en manipulation de ces substances chimiques et comment procéder en cas d'accidents.

Importation et Construction Soares Beirão, Lda. (I.C.S.B.)

Rua de Município – São Tomé, Boîte Postale : 147/277, Téléphone : 221910

Fax : 221093, courrier électronique : i.c.s.b.@cstome.net

Gérant : **M. Luís Soares Beirão**

La « **I.C.C.B.** » est une société qui importe des substances chimiques pour la fabrication de peintures et procède à leur commercialisation. Elle s'efforce d'améliorer les processus d'utilisation et la manipulation de substances chimiques dans la défense des travailleurs et de l'environnement en général.

6.1.3. Institutions de recherche, laboratoires

Laboratoire d'Analyses Cliniques du Centre Hospitalier(CH)

Quartier de l'Hôpital – São Tomé, Boîte Postale : 373, Téléphone : 905469

Fax (), courrier électronique ()

Responsable : **M. Apolinário Aurélio G. dos Santos**

Ce laboratoire est équipé pour faire des analyses cliniques. Il réalise des formations destinées aux travailleurs du laboratoire et fait un grand effort quant à leur protection, bien que les manques soient encore importants.

Radiologie du Centre Hospitalier(CH)

Quartier de l'Hôpital - São Tomé, Boîte Postale : 373, Téléphone : 221222 / 222222

Fax (), courrier électronique ()

Responsable : **Mme Andreza José da Costa Cardoso**

Ce Cabinet de radiologie est équipé d'appareils pour des examens de Rayon-X. Une attention particulière est donnée à la protection de la santé des travailleurs du Cabinet lors de la manipulation des substances dangereuses, avec des actions de formations pour diminuer les risques des professionnels du secteur. D'autre part, il faut diminuer aussi les risques technologiques des équipements obsolètes, en les substituant par de nouveaux équipements.

6.2. Résumé des capacités disponibles exceptées celles du gouvernement

Tableau 21. Résumé des capacités disponibles exceptions faites de celles du gouvernement

Área de acção	Instituto de pesquisa	Indústria	Grupos ambientalistas e de consumidores	Sindicatos	Organizações profissionais	Outra ONG (Desenvolvimento rural)
Recolha de informação			x		x	x
Teste de substâncias químicas					x	
Avaliação de riscos					x	x
Diminuição de riscos		x			x	x
Análises de políticas		x			x	
Formação e Educação					x	
Pesquisa sobre Alternativas					x	
Monitorização					x	
Cumprimento					x	
Informação aos trabalhadores		x			x	x
Informação ao público			x		x	x

6.3. Commentaires et analyse

Le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement, entité gouvernementale qui dirige la politique environnementale nationale, devra créer des mécanismes en vue d'échanger des informations entre les divers secteurs de l'État, qui traitent de la problématique des substances chimiques dans le pays, afin de contrôler l'utilisation de ces substances, contrôle qui devra passer par le processus d'importation, de commercialisation, de stockage et d'utilisation. Cette même institution devra mettre en œuvre un Programme National de Sécurité Chimique, définir une politique nationale et accélérer le processus d'élaboration et d'approbation d'un cadre réglementaire national.

Il existe dans le pays un ensemble d'Organisations Non Gouvernementales, affiliées à la Fédération Nationale des ONG, mais personne n'a vocation à manipuler les substances chimiques.

Dans tout le cas, il existe une volonté du gouvernement, coordonnée par le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches, à travers le Magasin d'Approvisionnement de produits de consommation Agricole (**LAINA**) appartenant à la Direction d'Étude et de Planification de ce même Ministère qui s'occupe des activités d'importation, de stockage et de commercialisation de pesticides et d'engrais. Ce magasin respecte son rôle d'informer les agriculteurs sur les mesures techniques, les pratiques de travail et de protection personnelle, quant aux produits chimiques.

L'inexistence d'industries qui fabriquent des substances chimiques à São Tomé et Príncipe, fait que les initiatives du secteur industriel sont presque nulles, dans le cadre de mesures de la gestion des produits chimiques.

VII. COMMISSIONS INTERMINISTÉRIELLES ET MÉCANISMES DE COORDINATION

Comme on a pu le constater au chapitre IV, la gestion des substances chimiques dans la République Démocratique de São Tomé et Príncipe souffre d'un déficit significatif de lois.

Des documents informatifs arrivent au pays par des organisations et des programmes de caractère international comme la FAO, le PNUD, l'OMS et aussi à travers des projets liés à l'Agriculture et à la Santé, qui par leur nature utilisent des substances chimiques.

À travers des enquêtes faites auprès des Agents impliqués dans la gestion de ces substances on a constaté qu'il n'existe, au niveau de l'état, aucun mécanisme de coordination et de contrôle de la gestion de ces substances.

Le présent chapitre propose des mécanismes pour une gestion dans laquelle participent tous les agents qui interviennent directement ou indirectement dans la manipulation des substances chimiques dans le pays.

7.1. Mécanismes proposés et leurs descriptions

Pour une meilleure gestion des substances chimiques il y a un besoin de formaliser une structure gouvernementale multisectorielle. À cet effet, on propose ce qui suit (tableau 23) :

Tableau 22. Proposition de Commissions Interministérielles et de Mécanismes de Coordination

N°	Activités	Actions	Membres de la Commission pour la Gestion de Substances Chimiques
1	Gestion des substances chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - capitaliser des informations provenant des organisations et des institutions internationales, régionales et nationales - élaborer des législations et autres documents juridiques liés au sujet. - effectuer l'homologation et l'interdiction/restriction de l'utilisation des produits. - décider de l'importation des substances chimiques - contrôler le fonctionnement du secteur de l'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé - Ministère de l'Agriculture - Ministère de la Justice - Ministère de l'Environnement - Ministère du Commerce - Inspection des Activités Économiques - Chambre de Commerce - Agriculture et Services - Fédération des ONG
2	Inspection et contrôle lors de la manipulation des substances chimiques.	- veiller au respect des législations	La même commission proposée ci-dessus
3	Contrôle dans l'importation et la distribution des substances chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Importation des substances chimiques sous autorisation pour la Commission de la Gestion et des substances chimiques. - Distribution des substances chimiques pour les postes décentralisés de vente (les pharmacies et les lieux de vente des districts) 	La même commission proposée ci-dessus
4	Secteur de sensibilisation, vulgarisation et formation	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les consommateurs sur les risques d'utilisation des substances chimiques - veiller à la bonne application/ utilisation - informer la Commission d'Inspection de manipulation des substances chimiques sur les fraudes détectées sur le terrain. 	La même commission proposée ci-dessus
5	Secteur de Recherche	<ul style="list-style-type: none"> - étudier/confirmer la composition chimique des substances chimiques et leurs pourcentages - réaliser à São Tomé des essais d'adaptation des doses conseillées par le pays d'origine. - expérimenter des modes d'application plus rentables et plus efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé - Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Environnement

7.1.1. Commission de Gestion des Substances Chimiques

La Commission proposée ci-dessus, devra avoir entre autres les responsabilités suivantes :

- Capitaliser des informations provenant des organisations et des institutions internationales, régionales et nationales
- Élaborer des législations et autres documents juridiques liés au sujet et les présenter au gouvernement ou à qui de droit pour leur approbation et publication. Pour cela la commission pourra solliciter des consultants.
- Effectuer l'homologation et l'interdiction/restriction de l'utilisation des produits.
- Prendre des décisions sur la procédure d'importation de substances chimiques. La Commission doit émettre un certificat d'autorisation pour importation.
- Exercer les activités d'inspection.

La Commission devra être composée de cadres nationaux des ministères ci-dessus mentionnés, de préférence, ayant des expériences dans le secteur de la Gestion Environnementale et dans la Gestion de Substances Chimiques.

7.1.2. Activités d'inspection de la manipulation des substances chimiques

Ces activités seront matérialisées par la commission créée ci-dessus. L'inspection devra couvrir toute la classe des substances chimiques, notamment, des pesticides utilisés dans l'agriculture, dans la santé et d'utilisation publique; des engrais, des substances industrielles utilisées dans des établissements manufacturiers et de traitements; des produits pétroliers et autres.

La Commission devra veiller au respect de la législation. Il est du ressort des inspecteurs de surveiller toutes les étapes de la gestion, depuis l'importation ou la fabrication jusqu'à l'application ou l'utilisation. La punition des contrevenants, prévue dans la loi, est de la responsabilité de cette commission.

7.1.3. Activités de contrôle d'importation et de distribution

La Commission devra contrôler toute la procédure d'importation de substances chimiques, créer un service d'homologation de ces substances et contrôler aussi toute la procédure de distribution et de commercialisation, en respectant ce qui est stipulé dans la loi.

7.1.4. Activités d'Informations, de sensibilisation, de vulgarisation et de formation

Cette activité considérée essentielle à la gestion rationnelle des substances chimiques dans le pays, devra être faite par la commission avec l'aide des ONG et des secteurs privés nationaux.

Celle-ci devra être faite en partenariat avec des agences de communication sociale, notamment les radios, la télévision et les journaux et utiliser aussi des matériels d'aide, comme les brochures, les fiches techniques et autres.

7.1.5. Secteur de la recherche

Ce secteur sera directement lié à l'Etat et aura les responsabilités suivantes :

4. étudier/confirmer la composition chimique des substances chimiques et leurs pourcentages
5. réaliser, à São Tomé, des essais d'adaptation des doses conseillées par le pays d'origine.
6. expérimenter des modes d'application plus rentables et plus efficaces

7.2. Commentaires et analyses

L'absence de mécanismes de coordination nationale n'a fait que donner lieu à la réalisation d'actions spontanées de manière isolée.

Néanmoins, certains projets et secteurs, ont développé quelques actions en profitant des outils juridiques régionaux et internationaux à leur portée, applicables dans le contexte national (tableau 23).

Pourtant, la structure de coordination présentée implique tous les agents publics depuis les ministères, les services, les ONG jusqu'aux privés isolés. Les responsabilités sont définies dans le contexte des activités proposées.

Les ministères identifiés dans cette structure doivent reconnaître leur importance dans ce processus et soulever à l'intérieur de leurs attributions la question de la gestion des substances chimiques.

VIII. ACCÈS ET UTILISATION D'INFORMATIONS

Ce chapitre propose d'évaluer l'accès et l'utilisation des données/informations, ainsi que le niveau de sensibilisation/informations des travailleurs et du public en général en matière de gestion nationale des produits chimiques.

8.1. Disponibilité d'Informations pour la Gestion de Substances Chimiques

Le gouvernement santoméen reconnaît que les informations sont la base fondamentale pour le développement et que leur fiabilité et leur diffusion, constituent un support fondamental dans la prise de décisions pour une gestion plus rationnelle des produits chimiques, compte tenu de leur nature, de leur type et de leur qualité.

Malheureusement, cette reconnaissance ne se traduit pas dans la pratique. Le manque d'infrastructures et de mécanismes d'agrégation de ces informations, limitent la connaissance de normes pour la gestion appropriée des produits chimiques dans le pays.

L'Institut National de Statistiques (INE), est une institution publique qui s'occupe du traitement de données statistiques. Toutefois, il existe peu d'informations sur les différents produits chimiques qui sont importés.

Les informations sur l'importation de ces produits qui dans la majorité des cas sont faits sans obéir aux normes internationales, devraient être obtenues à travers les services des douanes, mais celle-ci ne dispose pas de moyens informatiques propres pour leurs enregistrements.

Les données disponibles se trouvent dispersées au niveau de secteurs publics et privés qui manipulent les produits chimiques.

L'idéal serait la création d'une banque de données, coordonnée par une institution publique, capable de fournir toute une gamme d'informations de manière à permettre une plus grande diffusion d'informations sur la production, l'importation, la commercialisation, ainsi que la prévention des risques professionnels inhérents à ces produits.

Cette banque servirait d'instrument de consultation pour les entreprises, pour les personnes intéressées, les institutions d'enseignement ou de recherche.

Tableau 23. Qualité et Quantité d'informations disponibles

Informations nécessaire pour :	Pesticides (agricoles, santé, consommation publique)	Substances chimiques Industriels	Substances chimiques de consommation	Résidus chimiques
Évaluation de l'impact Conditions locales	il n'existe aucune étude	il n'existe aucune étude	il n'existe aucune étude	il n'existe aucune étude
Évaluation de risque (environnemental et de Santé)	il n'existe aucune étude	il n'existe aucune étude	il n'existe aucune étude	il n'existe aucune étude
Classement/Étiquette	Sur quelques produits	Sur quelques produits	Dans la majorité mais de légalités douteuses	il n'existe aucune étude
Registres	Très peu est fait.	Très peu est fait.	Très peu est fait.	Dans quelques produits
Licences	Ne sont pas accordées pour l'importation libérale	Ne sont pas accordées pour l'importation libérale	Ne sont pas accordées pour l'importation libérale	n'existe pas
Autorisation	N'existe pas pour l'importation libérale	N'existe pas pour l'importation libérale	N'existe pas pour l'importation libérale	Il n'y a pas d'informations
Décisions pour réduction de risque	Il n'existe pas d'actions concrètes	Il n'existe pas d'actions concrètes	Actions spontanées	il n'existe aucune étude
Contrôle d'empoisonnements	Il n'existe pas d'actions concrètes	Il n'existe pas d'actions concrètes	Il n'existe pas d'actions concrètes	N'existe pas aucune action dans ce sens
Inspections et audits (environnementaux de santé)	Il n'existe pas d'actions concrètes	Il n'existe pas d'actions concrètes	Il n'existe pas d'actions concrètes	Rien ne fait
Informations aux travailleurs	Très peu est fait.	Très peu est fait.	Il n'existe pas d'actions concrètes	Très peu
Informations au Public	Très peu est fait.	Très peu est fait.	Très peu est fait.	Très peu

Concernant les résidus chimiques, quelques informations ont été obtenues à travers les inventaires des pesticides POP's, et du PCB, réalisés par les consultants nationaux, organisés par le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

8.2. Localisation d'informations nationales

Une grande diversité d'insecticides (fongicides, nématicides, herbicides, raticides, anti-limace, herbicides et fongicides) et autres produits chimiques, a été introduits à São Tomé et Príncipe par des institutions d'état et privées.

Ont été aussi introduits, plusieurs réactifs qui sont utilisés dans les analyses de laboratoire, dans les pharmacies, les industries, les usines de peintures, etc., parmi lequel nous pouvons souligner les acides forts (sulfuriques, chlorhydriques et nitriques) et les acides faibles (borique, formique, citrique, etc.), bases fortes (hydroxyde de sodium, hydroxyde de potassium) et bases faibles (hydroxyde d'ammonium) et des sels (chlorures, sulfates fluorures, cyanures, iodures, etc.) et autres substances telles que : Xylène, oxyde de plomb, etc., des indicateurs tels que la phénolphtaléine, bleue de méthylène, etc.

Une grande partie de ces informations se trouvent dispersée dans plusieurs directions ou secteurs des institutions d'état et privées du pays (Ministère de l'Agriculture, des Pêches et Développement Rural, Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Ministère de la Santé (Direction de la Santé Publique, Direction des Pharmacies et le Centre National d'Endémie), Direction des Douanes, secteurs privés (entreprises agricoles, maisons commerciales, pharmacies et magasins) Centre de recherches (CIAT), laboratoires privés et d'état, institutions d'enseignement, etc.).

Les Ministères, les entreprises publiques et privées, les agriculteurs, les directeurs, les institutions d'enseignement et autres impliqués dans la gestion des produits chimiques doivent renforcer les liens de coopération en vue de l'approvisionnement systématique d'informations sur les produits chimiques, vu, la grande difficulté d'accès aux informations sur les produits chimiques dans les secteurs mentionnés.

Tableau 24. Localisation d'informations Nationales

Classe d'informations	Localisation	Sources	Qui a accès	Format
Statistique d'importation	INE- peu d'informations	Internet, documentations /rapports élaboré	INE/tous	Bulletins
Statistique d'utilisation de substances chimiques	INE- peu d'informations	Dispersés dans plusieurs secteurs privés et publics	Accès limité	Numérique
Rapports d'accidents de transports	Police Nationale Ministère de la Santé	Documents internes de ces secteurs	Accès limité	Papier/ Numérique
Informations de santé professionnelle	N'existent pas des informations	Il n'existe pas d'informations	Accès limité	-, -
Statistique d'empoisonnement	Ministère de la santé INE	Secteur d'épidémiologie Ministère de la Santé	Accès limité	Papier/ Numérique
Informations de résidus dangereux	Dispersés dans plusieurs secteurs ils lesquels traitent avec des produits chimiques	Dispersés dans plusieurs secteurs	Accès limité	Papier/ Numérique
Registre de	Il n'existe pas un	Dans plusieurs	Accès limité	Papier/

pesticides	centre spécialisé à cet effet Dispersés dans plusieurs secteurs publics et privés - Quelques-uns à INE	Ministères Et secteurs privés et de manière dispersée		Numérique
Registre de substances chimiques toxiques	Il n'existe pas un centre spécialisé à cet effet Dispersés dans plusieurs secteurs publics et privés	Dans plusieurs Ministères Et secteurs privés de dispersion	Accès limité	Papier/ Numérique
Inventaire de Substances chimiques existantes	Cabinet de l'environnement /1ère enquête - De formes dispersées dans plusieurs Ministères et secteurs privés	Cabinet de l'environnement/1° enquête - De formes dispersées dans plusieurs Ministères et secteurs privés	Accès limité	Papier/Digital
Registres d'importations	Dans les douanes	Douanes, INE	Accès limité	Papier/ Digital

Concernant les informations sur la santé professionnelle presque rien n'est fait en cette matière, néanmoins le Gouvernement a déjà élaboré le projet Loi sur la Sécurité, l'Hygiène et la Santé dans le Travail, qui est en attente d'approbation.

8.3. Procédures pour obtenir des informations Nationales/Lieux

Les informations sur les produits chimiques sont peu diffusées. Elles sont dispersées ou même inexistantes et d'accès difficile.

L'accès aux quelques informations est fait à travers plusieurs actions (séminaires, conférences, débats publics, ateliers, etc.) réalisées dans le pays.

L'absence d'orientations dans le but d'acheminer toutes les études, les rapports, etc., produits à la Bibliothèque Nationale et autres centres spécialisés de documentation dans le pays font que beaucoup de travaux réalisés sur les produits chimiques soient dispersés dans plusieurs secteurs, constituant ainsi, une grande contrainte pour l'accès à des informations diverses.

8.4. Disponibilité de Publications Internationales

Beaucoup de publications internationales sont éparpillées dans les divers secteurs publics, privés, institutions d'enseignement, organisations non gouvernementales, Organisations Internationales (PNUD, OMS, UNICEF) qui opèrent dans le pays et les Médias, (télévision, radio, presse écrite).

Quelques informations internationales sont obtenues par Internet.

Tableau 25. Disponibilité de Publications Internationales

Littérature	Localisation	Qui a accès
Documents de Santé environnementale (OMS)	Ministères : Agriculture, Santé, Ressources Naturelles et Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, etc., directions de santé, internet	Accès limité
Directives sur la santé et la sécurité (OMS)	Secteurs/directions de santé	Accès limité
Brochures Internationales d'informations sur la sécurité Chimique/IOMC/CE	Ministères : Agriculture, Santé, Ressources Naturelles Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, etc. internet	Accès limité
Des documents-guide pour les Décisions sur les substances chimiques ICP (FAO/PNUMA	Ministères : Agriculture, Santé, Ressources Naturelles Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, etc	Accès limité
Formulaires d'informations sur la sécurité, sur les pesticide/FAO/OMS	Ministères : Agriculture, Santé, Ressources Naturelles Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, etc. directions de santé, internet	Accès limité
Documents de la réunion Commune FAO/OMS sur les résidus de pesticides	Agriculture, Santé, Ressources Naturelles Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, etc.	Accès limité
Directrices de l'OCDE sur l'expérience sur les substances chimiques	Ministères : Agriculture, Ministères Agriculture, Santé, Ressources Naturelles Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, internet etc.	Accès limité
Principes de bonne pratique de Laboratoire	Santé, Ressources Naturelles Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, etc.	Accès limité
Réseau Mondial d'informations sur des produits chimiques PNUMA/OMS	Ministères : Agriculture, Santé, Ressources Naturelles Environnement, OMS, PNUD, UNICEF, internet, etc.	Accès limité

8.5. Système National d'échange d'informations

Comme il a été mentionné dans les chapitres précédents, la seule institution dans le pays qui divulgue quelques informations sur les produits chimiques est l'Institut National des Statistiques.

D'où, le besoin de créer un réseau national d'échanges d'informations en matière de gestion des produits chimiques.

Tableau 26. Disponibilité d'Accès aux bases de données internationales

Bases de données	Localisation	Qui a accès
Bases de données des services d'informations chimiques	Documents Ministériels, Internet	Techniciens liés au secteur Quelques intéressés
Réseau mondial d'informations sur les Produits chimiques	Documents Ministériels, Internet	Techniciens liés au secteur Quelques intéressés
Bases de données des services d'informations techniques et scientifiques	Documents Ministériels, Internet	Techniciens liés au secteur Quelques intéressés

8.6. Commentaires/Analyses

L'accès et l'utilisation des informations n'est pas facile. Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, ces informations sont éparpillées dans les divers secteurs publics et privés du pays.

Le pays ne dispose pas de publications scientifiques pour divulguer des études ou des recherches réalisées. Cette situation influence négativement une circulation et une divulgation plus grande des informations dans le pays.

Le gouvernement s'efforce d'améliorer la qualité des données existantes.

Quant aux données internationales elles ne sont pas de faciles d'accès dû à la dispersion de ces informations. L'internet est le moyen d'accès le plus utilisé. Mais, malheureusement tous les secteurs ne disposent pas de ce moyen de recherche d'informations.

La création urgente d'un réseau d'informations en matière de produits chimiques se fait déjà sentir pour mieux servir les gestionnaires, les consommateurs, les importateurs, les étudiants et autres.

Face à ces constatations, il devient nécessaire de créer un cadre légal et de structurer les divers secteurs liés à la gestion des substances chimiques, de manière à les doter de moyens qui permettent un échange dans ce domaine.

IX. INFRASTRUCTURE TECHNIQUE

Ce chapitre a pour objet fondamental de donner une vision générale des infrastructures techniques liées à la gestion des substances chimiques existantes dans le pays.

Pour ce faire, des études ont été faites au niveau national, pour savoir quels laboratoires peuvent soutenir les autorités dans la matérialisation de politiques de gestion des substances chimiques. Les laboratoires de cette nature, sont ceux qui possèdent la capacité à réaliser des analyses chimiques de sorte à assurer la qualité de ces substances, à réaliser l'analyse des résidus, à identifier les substances inconnues et à contrôler lesdites substances au cas où il y ait des effets défavorables.

9.1. Structures Existantes

Vu les paramètres cités ci-dessus, on peut considérer qu'il n'existe qu'un laboratoire, mais aussi d'une capacité limitée, capable de réaliser les tâches liées aux substances chimiques dans le pays. Il s'agit du Laboratoire du Centre de Recherche Technique Agronomique, appartenant au Ministère d'Agriculture.

Néanmoins, ont été identifiés quelques autres laboratoires qui ont une capacité extrêmement limitée et qui ont besoin d'un renforcement de leurs capacités pour accomplir lesdits objectifs.

Le tableau à suivre reflète l'inventaire réalisé :

Tableau 27. Vision générale des Infrastructures Techniques pour la Gestion de Substances Chimiques

Nº	Nom du Laboratoire	Localisation	Capacité Analytique Disponible	Agrément	Respect des Bonnes Pratiques de Laboratoire - BPL	Objectif
1	Laboratoire du Centre de Recherche Agro-technologique - CIAT	Localité de Potó - São Tomé	Agrochimique Phytopathologie Entomologie	Le gouvernement Santoméen		Contrôle phytosanitaire, Contrôle de qualité, Analyse de sol et de l'eau
2	Laboratoire de la Société de Combustibles de São Tomé - ENCO	Ville de Neves – São Tomé	Analyses chimiques	Le gouvernement Santoméen		Contrôle de qualité des produits pétroliers
3	Laboratoire du Centre Hospitalier	Ville de São Tomé	Analyses cliniques	Le gouvernement Santoméen		La bactériologie Virologie

	de São Tomé					Parasitologie Hématologie Immunologie
--	--------------------	--	--	--	--	---

Les laboratoires identifiés fonctionnent avec de grandes limitations, aussi bien du point de vue technique que matériel. Il existe une grande limitation en ce qui concerne les équipements nécessaires à la réalisation de diverses analyses, ainsi que, le besoin de formation et de qualification des ressources humaines.

Dans le cadre de la coopération bilatérale avec certains partenaires, quelques équipements ont été acquis, tant pour le laboratoire de CIAT, que pour le Centre Hospitalier. Malgré ces petites interventions, ces derniers ne possèdent pas de capacités pour la réalisation des analyses nécessaires à l'identification de toutes les variétés de substances chimiques utilisées dans le pays, ni pour l'analyse du contenu de substances chimiques existantes dans les résidus. Ne pas en posséder cette capacité, rend impossible la surveillance des effets de celles-ci en cas d'accident.

Vu les caractéristiques de São Tomé et Príncipe, celui-ci est un pays insulaire, localisé à environ trois cents kilomètres de la côte africaine, il devient difficile de réaliser des accords bilatéraux avec des pays voisins pour partager l'utilisation d'un même laboratoire. Néanmoins, des programmes de formation et de la qualification de cadres peuvent être possibles.

9.2. Vision Générale des Systèmes Gouvernementaux d'Informations et capacité informatique

L'actuelle capacité en informatique disponible dans les structures qui font partie de l'Administration Centrale d'État à São Tomé et Príncipe peut être considérée bonne.

La majorité des services d'État, est dotée de systèmes informatiques, branchée à l'Internet et capable d'établir des contacts permanents avec d'autres services au niveau national, ainsi que, des contacts avec des partenaires internationaux.

Tableau 28. Capacité Informatique

Base de Données/Systèmes	Localisation	Équipements Disponibles (ordinateurs)	Actuelle Utilisation
Base de données sur l'environnement en générale	Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement	40	Utilisation dans les activités quotidiennes des secteurs qui font partie du Ministère. Environ 80% des mêmes sont branchés à l'Internet
Base de données sur les activités agricoles et des pêches	Ministère de l'Agriculture et des Pêches	35	Utilisée dans les activités quotidiennes des secteurs. Environ 50% ont accès à l'Internet
Base de données sur la santé	Ministère de la Santé	55	Utilisée dans les activités quotidiennes des secteurs. Environ 70% ont accès à l'Internet
Base de données sur l'importation et l'exportation	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme	20	Utilisée dans les activités quotidiennes des secteurs. Environ 50% ont accès à l'Internet

9.3. Vision Générale des programmes techniques de Formation

Les cours professionnels et techniques réalisés dans les écoles du pays n'ont pas eu de programmes de formations spécifiques liés à aucun secteur de chimie, il n'existe pas de conditions techniques, ni matérielles, pour réaliser ces formations au niveau national.

Les difficultés pour la réalisation de ces formations, sont fondamentalement dues au manque de laboratoires équipés dans les écoles, au manque d'équipements d'analyses dans les laboratoires existants dans certains centres de recherche, au manque de qualification de cadres qui travaillent dans ces laboratoires et à la nécessité de spécialisation dans quelques secteurs, comme par exemple, la Toxicologie.

9.4. Commentaires /Analyses

Après avoir effectuée l'analyse sur les structures existantes pour la gestion de substances chimiques au niveau national, on peut conclure qu'elles sont presque inexistantes et que le peu de laboratoires existants sont inadéquats et souffrent de plusieurs insuffisances, tels que le manque d'équipements appropriés, le manque de ressources humaines spécialisées, ainsi que le manque de moyens matériels pour faire fonctionner le peu d'équipements existants.

Compte tenu de la dimension du pays et le besoin de rentabiliser les infrastructures existantes, on considère que le laboratoire localisé dans le Centre de Recherche Agro-Technologique peut être suffisant pour exercer la fonction d'aide à la gestion de substances chimiques dans le pays. Mais pour cela, il est nécessaire de renforcer sa capacité technique et matérielle.

L'infrastructure propre de ce laboratoire doit être réhabilitée et agrandie dans le but d'exercer ces nouvelles fonctions, les nouveaux équipements qui rendent possible la réalisation des analyses chimiques, bactériologiques, toxicologiques, etc. doivent être acquis. Un programme de formation et de mise à niveau des cadres dans divers secteurs de laboratoire doit être préparé et être mis en œuvre.

Un système d'échange d'informations environnementales doit être développé, tourné vers des informations chimiques, entre les divers secteurs nationaux qui traitent de cette problématique et les institutions internationales spécialisées en la matière.

X. LIENS INTERNATIONAUX

10.1. Objectif

Ce chapitre a pour objectif de décrire la participation et l'engagement de São Tomé et Príncipe avec les diverses organisations internationales et avec les différents instruments juridiques internationaux liés à la gestion de substances chimiques et identifier le niveau de sa mise en œuvre dans le pays.

Pour une meilleure situation de l'intégration de São Tomé et Príncipe dans le contexte international en matière de l'environnement, nous ferons une brève caractérisation des différents instruments internationaux, notamment, les Conventions, les Protocoles et les Accords dont le pays est partie signataire.

10.2. Conventions Internationales dont le pays est Partie signataire

- Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (Montego Bay, 1982), publiée dans le Journal Officiel, dont l'objectif principal est de créer un ordre juridique complet et nouveau pour les mers et les océans, établir les règles concrètes concernant les normes environnementales, ainsi que des dispositions d'application relatives à la pollution du milieu marin.
- Convention sur la Diversité Biologique (Rio de Janeiro, 1992), publiée dans Journal Officiel n° 17/1998, du 30 mai, a pour principal objet la conservation de la diversité biologique, la promotion de l'utilisation durable de leurs éléments et la distribution équitable des avantages liés à l'utilisation des ressources biologiques.
- Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (Rio de Janeiro, 1992), publiée dans le Journal Officiel n° 17/1998, du 30 mai, a pour objet de contrôler les niveaux d'émission de gaz dans l'atmosphère qui causent des effets de serre afin d'empêcher toute modification climatique qui pourra être grave pour le développement économique durable ou compromettre l'avenir de l'humanité.
- Convention sur le Combat à la Désertification dans les pays Affectés par la Sécheresse Grave et/ou Désertification, particulièrement en Afrique, (Paris, 1994), publiée dans le Journal Officiel n° 17/1998, du 30 mai.
- Convention de Vienne pour la Protection de la Couche d'Ozone (Vienne, 1985), dont l'adhésion a été faite le 19/11/2001.
- Protocole de Montréal sur les Substances qui Appauvrissent la Couche d'Ozone (Montréal, 1987), ainsi que tous ses amendements : Londres, Montréal, Copenhague et Beijing, le 19/11/2001.

- Convention sur le Commerce International d'Espèces Menacées d'Extinction de la Faune et de la Flore Sauvage - CITES, (Washington 1973), dont l'adhésion a été faite en 2001.
- Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices Appartenant à la Faune Sauvage (Bonn, 1979), dont l'adhésion a été faite en octobre 2001.
- Convention de Stockholm Sur les Polluants Organiques Persistants (POP), Stockholm, signée le 23 mai 2001.

10.2.1. Conventions dont le pays doit faire partie dans le contexte de la gestion des substances chimiques

Malgré l'adhésion du pays à plusieurs Conventions internationales liées à l'environnement, il en existe d'autres dont les procédures sont en cours pour la nouvelle adhésion. Il s'agit de :

- Convention Internationale pour la Prévention de la Contamination des Eaux de la Mer par des Hydrocarbures, Londres, 1954 et ses amendements de 1962, de 1969 et de 1971;
- Convention de Rotterdam sur la Procédure d'Approbation Préalable (PIC) avec connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui sont objets du commerce international, Rotterdam, 10 Septembre 1998;
- Convention Internationale sur la Responsabilité par Dommages Causés par Contamination des Eaux de la Mer par des Hydrocarbures, Bruxelles, 1969;
- Convention Internationale sur la Constitution du Fond International pour Indemnisation de Dommages Causés par la Contamination d'Hydrocarbures, Bruxelles, 1971;
- Convention de Bale sur le Mouvement Transfrontalier de Déchets Dangereux et leur Élimination, Bale, 1997;
- Convention sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en Matière de Pollution par des Hydrocarbures - OPRC, Abidjan, 1991;
- Convention sur Pollution Atmosphérique Transfrontalière de Longue Distance, Genève, 1979;
- Protocole EMP : Programme de Surveillance de la Pollution Atmosphérique de Longue Distance, Genève, 1984.

10.2.2. Quelques Conventions de l'OIT

Titre	Désignation	Année
CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES PAR STP		
Convention 17	Indemnisation pour des accidents de travail	1925
Convention 18	Maladies professionnelles	1925
Convention 19	Égalité dans le traitement (Accidents de travail)	1925
Convention 81	Inspection du Travail	1947
Convention 87	Liberté Syndicale et droit d'association	1948
Convention 88	Service d'Emploi	1948
Convention 98	Droit d'association et de négociation collective	1949
Convention 100	Égalité de rémunération	1951
Convention 106	Repos hebdomadaire (Commerce et Services)	1957
Convention 111	Discrimination (Emploi et profession)	1958
Convention 144	Consultation tripartite (Normes Internationales du Travail)	1976
Convention 159	Rajustement professionnel et emploi (personnes invalides)	1983
CONVENTIONS DONT LA PROCÉDURE DE RATIFICATION EST EN COURS		
Convention 105	Abolition du travail forcé	1957
Convention 138	Âge minimum	1957
Convention 155	Sécurité et Santé des Travailleurs	1958
Convention 182	Sur les mauvaises formes de travail infantile	1976
Convention 183	Protection de la maternité	2000
Conventions de l'OIT sur les substances chimiques (non ratifiées)		
Convention 170	Sécurité de Substances Chimiques dans le Lieu de Travail	1990
Recommandation 177	Produits Chimiques	1990
Convention 174	Prévention des Plus grands Accidents Industriels	1993
Recommandation 181	Prévention des Plus grands Accidents Industriels	1993
Code Pratique de Sécurité lors de l'Usage de substances chimiques dans le Lieu de Travail		1993

Tableau 29. Synthèse de la participation de STP dans des Organisations, Programmes et Corps Internationaux

Organisation Internationale Corps Activité	Point Focal National (Ministère (Agence et Point de Contact))	D'autres Ministères /Agences Engagées	Activités Rapportées
Forum Intergouvernemental sur la Sécurité Chimique (IFCS)	Adérito Bonfim dos Ramos Borges / Ministère de l'Industrie	Les ministères de l'Environnement, de la Santé	Suite des activités liées aux questions de produits chimiques.
PNUE	Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement - Direction Générale de l'Environnement	PNUD - São Tomé et Príncipe	Actions en bénéfice de la protection de l'environnement, notamment, Projet d'Élaboration de la Législation Environnementale Nationale
IPCS (Institute of Peace and Conflict Studies)	-	-	-
OMS	Ministère de la Santé		Politiques de santé Programme de Vaccination Infantile Lutte contre le Paludisme
FAO	Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches		Aide aux Programmes de Diversification Agricole et de Sécurité Alimentaire
ONUDI	Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement - Direction Générale de l'Environnement		Dans le contexte de la Convention sur les substances chimiques - Élaboration du Rapport National sur des Polluants Organiques Persistants.
OIT	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale		Programmes de Sécurité dans le Travail
Banque Mondiale	Ministère de l'Économie et des Finances	Ministère de l'Éducation et de la Culture Ministère de la Santé	Dans le contexte de la gestion du Fond japonais pour le Développement - project PASS (Programme d'Aide Sociale)
Banque Régionale pour le	Banque Africaine de Développement -	Ministère de l'Économie et	MEF - Aide au Programme d'Ajustement Structurel

Tableau 30. Participation dans des Accords/Procédures Internationales liées à la Gestion de Substances Chimiques

Accords Internationaux	Agence Responsable	Activités Nationales de Mise en œuvre
L'ordre du jour 21 - Commission pour le Développement Durable	Programme des Nations Unies pour le Développement	Élaboration du Plan National d'Environnement pour le Développement Durable - PNADD en 1998
Directives de Londres du PNUE (Procédure volontaire)	Programme des Nations Unies pour le Développement	-
Code de Conduite de la FAO (Procédure volontaire)	Programme des Nations Unies pour le Développement	-
Protocole de Montréal	Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement - Cabinet de l'Environnement	Programme du Pays Plan de Gestion Fluides Frigorigènes
Convention 170 de l'OIT	Ministère du Travail	Ministère du Travail
Recommandation de l'ONU pour le transport de Produits Dangereux	-	-
Convention de Bale (sur le mouvement transfrontalier de déchets Dangereux et son élimination)	-	-
Convention de Londres (Prévention de la Pollution marine résultant de l'immersion de déchets et autres substances)	-	-
Accords de la GATT/OMC (liés au commerce de substances chimiques)	-	-
Convention d'Armes Chimiques	-	Création d'un Comité Multisectoriel
Accords Régionaux/Sous-régionaux	-	-
Accords Bilatéraux	-	-
Autres		

10.3. Participation à des projets Importants d'Assistance Technique

Tableau 31. Participation en tant que Récepteur dans des Projets Importants d'Assistance Technique

Nom du Projet	Agence Financière Internationale/Bilatérale Engagée	Point National de Contact	Activités Importantes
Assistance initiale pour habilitier São Tomé et Principe à formuler son Plan National de Mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur le POPs	Fond Mondial pour l'Environnement (GEF) avec exécution d'ONUDI	Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement - Direction Générale de l'Environnement de	Élaboration du Rapport National sur des Polluants Organiques Persistants et autres substances chimiques, notamment : DDT et Pesticides, Dioxines, Furannes et PCB

Projet : Assistance initiale pour habilitier São Tomé et Principe à formuler son Plan National de Mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur le POPs.

10.4. Commentaires et Analyse

Analyse des capacités nationales pour mettre en œuvre les programmes internationaux avec la stratégie nationale pour la gestion rationnelle de substances chimiques.

En ce qui concerne la capacité de gestion des activités nationales et des accords internationaux, liés aux substances chimiques, on peut souligner que le pays fait un effort significatif dans le but de mettre en œuvre, au niveau national, la majorité des Conventions déjà signées.

À propos de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques, le pays a déjà élaboré sa Première Communication Nationale et les procédures pour l'élaboration de la Seconde Communication Nationale sont en cours.

Concernant la Convention sur la Biodiversité, trois Rapports Nationaux sur la Biodiversité ont déjà été élaborés, ainsi que la Stratégie et le Plan d'Action Nationale sur la Biodiversité.

Pour ce qui est de la Convention de Stockholm sur des Polluants Organiques Persistants, la Stratégie et le Plan d'Action Nationale sur le POPs a été élaborée.

A propos de la Convention sur la Désertification, a été élaboré le Premier Rapport National sur la Désertification et la Dégradation des sols.

Concernant la Convention de Vienne et Protocole de Montréal, est en cours le Programme d'Élimination de Substances qui Appauvrissent la Couche d'Ozone dans le pays.

Néanmoins, nous sommes conscients que le pays a besoin d'adhérer à beaucoup d'autres Conventions internationales et appliquer leurs directives au niveau national, afin de protéger son environnement, qui est déjà si sensible et fragile.

Vu les attentes qui existent dans l'exploitation d'hydrocarbures dans les eaux territoriales du pays, les exigences d'adhésion aux Conventions, surtout, celles liées aux produits chimiques et à la pollution de la mer sont plus importantes.

XI. SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS ET DU PUBLIC

11.1. Disponibilité d'informations sur la gestion de substances chimiques

São Tomé et Príncipe réalise, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement - PNUD, un programme d'Informations, d'Éducation et de Communication de la population sur l'environnement, dont l'objectif est de sensibiliser la population sur la problématique environnementale nationale, doter la population de connaissances nécessaires sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et de règles nécessaires pour l'obtention du développement durable.

Ce programme a été mis en œuvre, conjointement avec les diverses agences de communication sociale nationale, notamment, la radio, la télévision et les journaux. Des programmes ont été menés en partenariat avec les ONGs, auprès des jeunes et des enfants et dans les diverses écoles du pays.

Il ne s'agit pas d'un programme dirigé seulement vers les substances chimiques, mais aussi vers l'environnement en générale, où on aborde plusieurs aspects liés aux produits chimiques, notamment, les soins qu'on doit avoir avec leur commercialisation, utilisation, manipulation et stockage.

Pour une meilleure efficacité dans le processus de sensibilisation de la population aux produits chimiques, il faudrait préparer un programme spécifique lié à ces produits auprès des différents groupes cibles qui les utilisent, ainsi que des formations dans les écoles liées à cette matière. Aussi, il est nécessaire de créer une base de données, ainsi qu'un système d'échange d'informations chimiques avec diverses institutions internationales qui manipulent les produits chimiques, de sorte à obtenir des informations actualisées sur les différents produits chimiques qui sont commercialisés sur le marché international.

Beaucoup de produits chimiques toxiques, dangereux, interdits ou d'utilisation limitée dans beaucoup de pays industrialisés dû à leur impact négatif sur l'écosystème en générale, et particulièrement sur la santé rentrent librement dans le pays et dû au manque d'informations sont utilisés par la population.

Le Lindane, le Carbaryl, le captaphol, et beaucoup d'autres qui depuis la seconde moitié des années 80 ont été interdits dans beaucoup de pays industrialisés, jusqu'à présent sont importés par le pays.

La commercialisation ainsi que l'utilisation interne de ces produits toxiques sont souvent faites par des non-connaisseurs en la matière. En effet, il y a des agriculteurs/horticulteurs qui utilisent des fongicides pour combattre les organismes nuisibles et l'insecticide pour combattre les champignons.

La situation la plus grave, a été vérifiée lors de l'usage de l'insecticide Monocrotophos (organophosphorés extrêmement toxiques, provoquant parfois des toxicités aiguës) dans la pulvérisation des pieds de tomates et autres légumes mettant en danger la vie humaine.

Diverses institutions de l'État qui traitent de la problématique des produits chimiques, notamment, la Direction de l'Agriculture, le CIAT, le Cabinet de l'Environnement, la Direction de la Santé Publique, possèdent des techniciens formés pour apporter aux agriculteurs et autres des connaissances sur l'utilisation rationnelle des produits chimiques, informer sur les effets sur l'homme, l'animal, la santé publique et l'environnement. D'où la nécessité de créer de programmes spécifiques d'informations et de sensibilisation directement sur le terrain, de sorte que les personnes qui habitent dans les zones rurales qui ne possèdent pas de moyens pour avoir accès à la radio et à la télévision puissent avoir des informations directement dans leurs secteurs de travail et dans leur lieu de résidence.

A São Tomé et Príncipe, diverses Organisations Non Gouvernementales, (Zatona Adil, Amigos da Natureza, ADAPA, Ligue Écologique, MARAPA, Club des Nations, entre autres) ont réalisé quelques actions éducatives, de sensibilisation, de formation, avec pour objectif de changer aussi bien le comportement de l'homme, que de fournir quelques connaissances afin de les permette de mieux gérer la problématique de la gestion environnementale et de prévenir le possibles dangers qui pourront arriver d'une gestion irrationnelle de l'environnement.

XII. RESSOURCES NÉCESSAIRES ET DISPONIBLES POUR LA GESTION DES SUBSTANCES CHIMIQUES

Objectif

Obtenir une vision générale des ressources gouvernementales disponibles liées aux variétés d'aspects de la gestion des substances chimiques (y compris les ressources financières et humaines) et analyser le besoin d'autres ressources.

Introduction

À São Tomé et Príncipe il n'y a pas, en règle générale, une utilisation très importante des substances chimiques, tant en termes quantitatifs qu'en termes qualitatifs. L'agriculture est le principal secteur de l'économie du pays représentant en 1997, environ 20% du Produit intérieur brut (Rapport RBM du PNUD - 2004).

Le secteur secondaire, y compris l'énergie et la construction, représentait 19% du PIB à ce moment, tandis que l'industrie peu développée représentait seulement 4% du PIB. Le secteur tertiaire, avec près de 58%, a un poids élevé spécial dans le PIB dû essentiellement à l'importance de l'Administration Publique (environ 23% du PIB), tandis que secteur du commerce et des transports sont peu importants et le tourisme est encore dans son état embryonnaire.

L'agriculture est basée essentiellement sur la monoculture du cacao qui a été durant ces dernières années, la principale culture d'exportation et sur laquelle repose l'économie du pays. Néanmoins, en faisant attention aux contraintes d'ordre climatique, avec une température et une précipitation élevées, la culture du cacao est exposée à l'attaque de diverses organismes nuisibles que détruisent les plantations et interviennent dans la qualité et dans la quantité du produit. Pour faire face à ces contraintes, l'utilisation de substances chimiques dans l'agriculture est pratique courante dans le pays. Ainsi, l'agriculture est le principal secteur d'utilisation de substances chimiques dangereuses dans le pays.

Le secteur de la santé est le deuxième par ordre d'importance en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques dans le pays. En effet, le paludisme est le plus grand problème de santé publique à São Tomé et Príncipe constituant la première cause de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En 1998, 54% des hospitalisations et 4 sur 10 décès était dû au paludisme. (Rapport RBM du PNUD - 2004).

Pour combattre cette maladie, le Gouvernement a dû à chaque fois faire appel aux produits chimiques, tant dans la lutte contre le vecteur que dans la lutte contre le plasmodium. Plusieurs substances chimiques ont été utilisées dans ce processus, notamment le DDT, le Malthion à travers la pulvérisation intra-domiciliaire avec des produits chimiques tels que dans le Permetrina, Deltametrine Alphacypermetrina (Piretoïdes), Temephos et Actillic (Perimiphos Methyl), Organophosphorados, etc.

12.1. Ressources Disponibles et Nécessaires dans les Ministères/Institutions du Gouvernement

Le tableau 32 permet d'avoir une vision globale de la disponibilité des ressources existantes au niveau national, notamment au niveau des Ministères, des Agences et d'autres institutions de l'État qui sont particulièrement liées à la gestion des substances chimiques.

Tableau 32. Ressources Disponibles dans les Ministères/Institutions du Gouvernement

Ministère/Agence Responsable	Nombre du Personnel Professionnel Impliqué	Classe de Compétence	Ressources Financières Disponibles (par année)
<u>de l'Environnement</u> <ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale d'Environnement 	4 Cadres Techniques	<u>3 Techniciens de Formation supérieure:</u> - 1 Directeur - 1 Géographe - 1 Biologiste <u>1 Technicien de formation courte en Biologie</u>	95.883.712 Dbs
<u>de la Santé</u> <ul style="list-style-type: none"> • Centre National d'Endémie (CNE) • Centre National d'Éducation pour la Santé (CNES) 	5 Cadres Techniques 1 Cadre Supérieur 1 Cadre Moyen	- 2 Biologistes - 1 Médecin - 3 Techniciens de formation courte dans le domaine de la santé 1 Médecin 1 Infirmier	543.000.000 Dbs
<u>de l'Agriculture</u> <ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale de l'Agriculture • CIAT 	3 Cadres Supérieurs 71 personnes dont 21	Ingénieurs Agronomes 6 Cadres Supérieurs 4 Cadres Moyens 8 Opérateurs 7 Administratif 58 Travailleurs	240.000.000 Dbs
Magasin du PNAPAF			

Sociétés Agricoles (6)			
<u>du Travail</u>			
• Inspection du Travail	8 Cadres Supérieurs		64.305.500
<u>du Commerce</u> Inspection d'Activités Économiques	4 Cadres Supérieurs	1 Inspecteur chef 3 Techniciens Supérieurs	492.141.000
<u>de l'Industrie</u> • Direction Générale d'Industrie	7 Cadres Supérieurs	1 Directeur 1 Technicien en technologie Alimentaire 1 Technicien en Conservation Alimentaire 4 Chimistes	125.000.000
<u>des Finances</u> Inspection Générale des Finances	6 Cadres Supérieurs	1 Inspecteur Général 5 Inspecteurs Supérieurs 3 Sous-inspecteurs	132.642.050
<u>des Transports</u> Direction des Transports	3 Cadres Supérieurs	1 Directeur 2 Techniciens	54.197.500
<u>de</u> l'Intérieur/Défense	Non spécifié	Non spécifié	16.857.540.236
<u>de la Justice</u>	Non spécifié	Non spécifié	3.897.755.640
<u>des Douanes</u> • Direction Générale des Douanes	11 Cadres Supérieurs	1 Directeur 1 Inspecteur Général 9 Contrôleurs	292.889.530
<u>des Relations</u> <u>Externes</u> • Direction Générale de la Coopération	2 Cadres Techniques supérieurs	1 Directeur 1 Technicien Supérieur	155.088.540
Autres	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié

N.B. : Les valeurs indiquées sur les Ressources Financières Disponibles pour les secteurs ne sont pas spécifiques aux programmes de gestion de produits chimiques, sauf pour le CIAT et le Centre National d'Endémie.

Comme on peut voir dans le tableau, les secteurs qui sont plus liées aux produits chimiques sont l'agriculture et la santé.

En générale, au niveau du Ministère de l'Agriculture une grande partie des produits chimiques est manipulée par les travailleurs agricoles. Dans le contexte du Projet de

Distribution de Terres Agricoles ont été distribuées des parcelles de terres agricoles à de petits agriculteurs avec l'objectif de cultiver et d'augmenter ainsi la production et la productivité. De cette manière, les travailleurs agricoles, autrefois salariés, sont devenus propriétaire et responsable de la gestion de leurs terres. Dans ce contexte, ils sont les seules à manipuler les produits chimiques dont ils ont besoin, pour d'une part, freiner le combat contre les organismes nuisibles et d'autre part, augmenter la productivité des terrains.

Au niveau des Entreprises Agricoles, dénommées «*roças*», maintenant transformées en moyennes propriétés, celles-ci ont été gérés par un petit groupe de nationaux qui font leur «gestion». En règle générale ces petits entrepreneurs possèdent quelques connaissances dans le secteur agricole, basés fondamentalement sur l'expérience acquise au long de plusieurs années de travail dans ces sociétés. Néanmoins, leurs connaissances en matière chimique sont très limitées, d'où le fait que la gestion des substances chimiques soit limitée principalement à l'acquisition (à travers l'importation) de ces produits.

Dans la mesure où il participe, de forme directe ou indirecte, dans le processus d'acquisition, d'analyse et de divulgation des produits chimiques dans le secteur de la santé le Centre de Recherche Agronomique et Technologique est le principal acteur dans la gestion des produits chimiques au niveau du Ministère de l'Agriculture.

En ce qui concerne le secteur de la santé, on prévoit pour un futur proche et dans le contexte du Programme « Roll Back Malaria » une utilisation croissante de produits chimiques dans le combat contre le paludisme.

Le remplissage des colonnes du tableau pour les autres secteurs a été très difficile par manque de données. En effet, les secteurs ne disposent pas d'informations précises sur la gestion des matières chimiques, même ceux qui dans certains cas, interviennent indirectement dans le processus.

12.2. Ressources nécessaires pour que le gouvernement respecte les engagements liés à la Gestion des substances chimiques

Par rapport au tableau 33 on a trouvé les mêmes difficultés car les secteurs ne connaissent pas leur rôle dans le processus de gestion des produits chimiques, donc ne disposent pas d'une planification des besoins en ressources pour les prochaines années.

Le tableau suivant indique les propositions qui seraient souhaitables de mettre en place dans le pays, tout en tenant compte du processus de développement en cours et les besoins qui peuvent augmenter, s'il y a une croissance rapide du PIB pour les prochaines années avec le développement du secteur pétrolier.

Tableau 33. Ressources nécessaires pour que le Gouvernement respecte les engagements liés à la Gestion de Substances Chimiques

Ministère/Agence Responsable	Nombre/Type du Personnel Professionnel	Classe de Compétence	Nécessités Financières
------------------------------	--	----------------------	------------------------

	nécessaire		
<u>de l'Environnement</u> Direction Générale d'Environnement	6 Cadres Supérieurs	Géographe Biologistes Chimistes Juristes	Renforcement de la capacité institutionnelle de la Direction Générale de l'Environnement, en vue de renforcer la coordination intersectorielle des activités environnementales, l'Échange des Informations Chimiques entre les divers secteurs intervenants et la Création d'une Base de Données sur les Produits Chimiques au niveau national 200.000 USD
<u>de la Santé</u> Centre National d'Endémie Centre National d'Éducation Sanitaire	5 Cadres Techniques 1 Cadres Supérieur 1 Cadres Moyen	2 Biologistes 1 Médecin 3 Techniciens de Formation moyenne dans le domaine de la santé Médecin Infirmier	Renforcement des nécessités de financement des activités du Programme «Roll Back Malaria» 1 000 000,00 USD
<u>de l'Agriculture</u> Direction Générale de l'Agriculture CIAT Magasin de PNAPAF Entreprises Agricoles (6)	3 Cadres Supérieurs 71 personnes desquelles 21 -	Ingénieurs Agronomes 6 Cadres Supérieurs 4 Cadres Moyens 8 Opérateurs 7 Administrateurs 58 Travailleurs -	Renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture pour les Actions de Suivi, de Surveillance, de Création et d'Amélioration des Infrastructures techniques existantes (Laboratoires, Centres de Recherche) et Sensibilisation des Agriculteurs sur l'utilisation de Substances chimiques dans l'agriculture 1.500.000 USD
<u>du Travail</u> Direction Générale de la Sécurité et de l'Hygiène au travail	Augmentation du nombre de Techniciens pour les activités d'Inspection du Travail, principalement du Secteur Privé	1 Juriste 1 Économiste	Inspection des activités de travail dans les sociétés, commerce et industrie, etc. 150.000 USD
<u>du Commerce</u>			Contrôle de Qualité des produits

Inspection d'Activités Économiques			importés, notamment, aliments, agriculture, peintures, etc. 50.000 USD/an
de l'Industrie Direction Générale d'Industrie	5 Techniciens	Cadres Supérieurs dans le secteur de la chimie	Renforcement en ressources financières de la Direction de l'Industrie pour les activités de Contrôle et de Surveillance. 50.000 USD/an.
des Finances Inspection Générale de Finances	2 Cadres Techniques Supérieurs	1 Économiste 1 Juriste	Statistiques des produits, Base de Données, Activités de surveillance. 20.000 USD/an
des Transports Direction Générale des Transports	3 Cadres Supérieurs		Contrôle des aéroports, ports, inspection de véhicules, contrôle de la quantité des émissions de gaz, etc. 50.000 USD/an
du Ministère de l'Intérieur/Défense	-	-	Surveillance de la côte, sécurité interne du pays. 300.000 USD/an
de la Justice Police de Recherche Criminelle (PIC)			Surveillance et contrôle du trafic illicite de produits chimiques. 50.000 USD/an
des Douanes Direction Générale des Douanes	1 Cadres Supérieur	Inspecteurs Vérificateurs	Création de base de données, Application du Système d'Étiquetage des produits Chimiques, Contrôle de l'Importation et de l'Exportation des produits Chimiques. 100.000 USD/an.
des Relations Externes Direction de la Coopération	1 Cadres Supérieur	Juristes Économistes	Relations Internationales, Signature de Protocoles et Accords Internationaux. 10.000 USD/an
Autres Aménagement du territoire Énergie et Eau Pétrole, Zones Franches			Activités de Planification, Suivi des normes, Contrôle de Qualité, Programmes d'Évaluation de Risques 100.000 USD/an

12.3. Commentaires/Diagnostique

Jusqu'à présent, il n'a pas eu une action forte du Gouvernement concernant la gestion des substances chimiques dans le pays. Bien que le pays ne soit pas industriel et que le secteur de l'industrie occupe une place de moindre importance dans l'économie, la gestion des substances chimiques qui a été faite dans les autres secteurs d'activité, n'est

pas objet d'une véritable coordination et ne respecte pas non plus les normes internationales.

Pour que le Gouvernement respecte ses engagements en ce qui concerne la gestion des substances chimiques il faudrait une action plus déterminante sur le terrain, qui passe fondamentalement par le renforcement de la capacité institutionnelle des organismes liés à ces produits.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de la fragilité des écosystèmes nationaux, de la vulnérabilité du pays face à l'utilisation désordonnée de produits chimiques et de la fragilité concernant la législation existante, où il n'existe pratiquement pas des règlements sur l'importation, la commercialisation et l'utilisation de produits chimiques dans le pays, on recommande :

- ❖ Le renforcement de la capacité institutionnelle des structures nationales, qui traitent de la problématique environnementale en général et des produits chimiques en particulier, au niveau national.
- ❖ La création d'un cadre légal et réglementaire sur la gestion des produits chimiques dans le pays.
- ❖ La capacitation et la formation des cadres techniques nationaux dans les secteurs de la gestion des produits chimiques.
- ❖ La création d'un Programme d'Informations, d'Éducation, de Communication et de Sensibilisation de la population, tournée essentiellement vers les Groupes Cibles qui utilisent les substances chimiques dans leurs activités, ainsi que pour la population en général.
- ❖ La création d'un Centre National d'Informations Chimiques.
- ❖ Doter les diverses structures déjà existantes de laboratoires spécialisés et équipés avec des appareils appropriés, ainsi que, si nécessaire, créer et équiper des laboratoires spécifiques.
- ❖ Rendre plus dynamique la coopération entre les institutions gouvernementales.
- ❖ Le renforcement du rôle du Ministère de l'Environnement dans l'orientation et la coordination des actions relatives à la gestion des produits chimiques.
- ❖ La création d'un bulletin d'informations sur les produits chimiques.
- ❖ L'encouragement des industries à avoir accès à de nouvelles technologies, en promouvant des contrats de transfert de technologies appropriées afin de minimiser la production des déchets chimiques.
- ❖ Le renforcement de la capacité technique afin de faciliter le contrôle d'entrée de produits chimiques au niveau des douanes.
- ❖ La promotion de la coopération sous-régionale, régionale et internationale en matière de gestion des produits chimiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Amendement aux directives pour l'homologation et le contrôle des pesticides, Rome, 1988
- Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides, Rome, FAO, 1986
- Costa Alegre, Francisco - Muteté - Cronologia Histórica São-tomense
- Dinâmica Natural da População – III Recenseamento Geral da População e da Habitação de 2001, Instituto Nacional de Estatística de São Tomé e Príncipe/Edição 2003
- Directives pour la distribution des pesticides au détail et notamment pour leur stockage et leur manutention dans les points de distribution aux utilisateurs des pays en développement, Rome, FAO, 1988
- Directives pour la pulvérisation de pesticides par avion ou au sol, Rome, FAO, 1988
- Directives pour la surveillance après homologation et les autres activités concernant les pesticides, Rome, FAO, 1988
- Index Phytosanitaire, France, ACTA, 1993
- Index Phytosanitaire, France, ACTA, 1994
- Index Phytosanitaire, France, ACTA, 1995
- Index Phytosanitaire, France, ACTA, 1998
- Índice Nacional Terapêutico - Tupam editores, 1997
- Liste Jaune des Stupéfiants placés sous contrôle International – Annexe aux formulaires A, B et C - 44^e édition, décembre 2002, préparé par l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants
- Liste Verte des Substances Psychotropes placés sous contrôle International – Annexe au Rapport statistique annuel – 21^e édition, décembre 2000
- Neto, Antónia dos Santos; Romão, Herodes Sousa Pontes S.; Vila Nova, Álvaro C. e Rosário, Manuel Fernandes C.V. - Inventariação dos pesticidas POPs, DDT -S.Tomé, Julho 2004
- Pesticides et Agriculture tropicale –Dangers et alternatives, Pays-Bas, CTA, 1993
- Rapport de la consultation d'experts sur l'introduction du Principe de l'Information et du consentement préalable dans l'article 9 du code international de conduite pour la distribution et utilisation des pesticides, Rome, 1988
- Regional Agro-pesticide Index, Vol.3 Africa, France, CNEARC-CIRAD, 1990
- Relatório sobre Estratégia Nacional de Luta contra a Pobreza, 2001
- Relatório sobre os Objectivos do Milénio (ODM) do PNUD – 2004
- Santo, Carlos Espírito, Enciclopédia Fundamental de S.Tomé e Príncipe, 2002
- Santos, Abenilde P., Borges, Adérito B. – Inventário das emissões de PCDD e PCDF – Junho 2004